

ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE

Par l'auteur du livre *Des erreurs et de la vérité*

Louis-Claude de Saint-Martin



www.philosophe-inconnu.com

2007

Aussi les voit-on se retourner dans tous les sens, pour établir les associations humaines, sans s'être jamais élevés jusqu'au degré où elles nous montreraient leur formation et leur base originelle.

*Lettre à un ami
sur la révolution française, p.37*

PRÉFACE

Pour Jean-Baptiste Modeste Gence, *l'Éclair sur l'association humaine* « est comme une vue de l'esprit, qui découvre, dans le principe de l'ordre social, le foyer d'où émanent la sagesse, la justice et la puissance, sans lesquelles il n'existe point d'association durable, soit qu'on l'établisse avec Helvétius sur les besoins et la prévoyance naturels à l'homme, soit qu'on l'appuie avec Rousseau sur une volonté prétendue générale, mais toujours particulière, dans l'homme plus ou moins vicieux¹ ».

C'est de l'âme humaine que Louis-Claude de Saint-Martin part pour exposer son opinion, le principe sur lequel devrait se fonder la société humaine. Armé de ce flambeau, il veut « marcher devant l'homme dans ces obscurs souterrains où tant de guides, soit trompés, soit trompeurs, l'ont égaré, en l'éblouissant par des lueurs fantastiques, et en le berçant jusqu'à ses derniers instants avec des récits mensongers, mille fois plus pernicieux pour lui que l'ignorance de son premier âge² ». Tel est le projet de *l'Éclair sur l'association humaine*.

Lorsque Kirchberger reçoit cet ouvrage, il est enthousiasmé et écrit au Philosophe inconnu que ce livre est « venu très à propos dans un moment où de nouvelles élections peuvent contribuer à terminer, à arrêter ce torrent de sang qui inonde l'Europe. Vous dites parfaitement bien [précise-t-il] en quoi consiste la souveraineté du

¹ J-B-M. GENCE, *Notice biographique sur Louis-Claude de Saint-Martin ou le Philosophe inconnu*, Paris, Migneret, 1824, p. 23.

² *Éclair sur l'association humaine*, voir *infra*, Introduction.

peuple : elle ne réside sûrement pas dans la chimérique volonté générale ; c'est pour cela que nous autres républicains, nous ne l'avons jamais admirée³ ».

Saint-Martin lui répond qu'il fait trop d'honneur à son ouvrage qui « ne fait nulle espèce de fortune, si ce n'est auprès de quelques bonnes âmes comme la vôtre. Le reste rougirait d'y jeter les yeux. Il y a cependant quelques journaux qui en ont dit du bien ; mais c'est une faible recommandation⁴ ».

Saint-Martin a écrit cet ouvrage après sa *Lettre à un ami, ou considérations politiques, philosophiques et religieuses sur la Révolution française*, publiée en 1795. Jacques Matter estimait que l'*Éclair* aurait mérité qu'on s'y attarde. En effet, au sortir de la Révolution, « il y avait tant d'âmes souffrantes et blessées par les malheurs du temps, les persécutions, les supplices, l'exil, la gêne, la pauvreté, l'absence de la plus efficace des consolations ; il y avait tant d'esprits élevés, d'écrivains courageux, peu satisfaits d'une littérature où la religion était à peine mentionnée pour mémoire, quand elle n'était pas bannie tout à fait, qu'on ne comprend pas bien comment d'aussi belles pages que celles de Saint-Martin ont pu passer presque inaperçues⁵ ».

Parmi les œuvres du Philosophe inconnu, cet ouvrage est probablement l'un de ceux qui furent les moins diffusés. Après sa première publication en 1797 à l'Imprimerie du Cercle social, il n'a connu qu'une seule réédition. Louis Schauer l'inséra à la suite des *Nombres*, publié en 1861 chez Dentu. Depuis aucun éditeur n'a jugé utile de propo-

³ Lettre du 13 avril 1799, *Correspondance de Louis-Claude de Saint-Martin dit le Philosophe inconnu, avec Kirchberger, baron de Liebitorf, ouvrage recueilli par L. SCHAUER et A. CHUQUET*, Paris, Migneret 1862, p. 310.

⁴ Lettre du 30 avril 1797, *Correspondance de Louis-Claude de Saint-Martin...*, *op. cit.*, p. 313.

⁵ Jacques MATTER, *Louis-Claude de Saint-Martin, le Philosophe inconnu, sa vie et ses écrits, son maître Martinez et leurs groupes*, Migneret, 1862, p. 282.

ser à nouveau cet ouvrage. La présente édition, réalisée spécialement pour le site Internet www.philosophe-inconnu.com, a pour but de combler cette lacune en faisant connaître cet ouvrage original.

DOMINIQUE CLAIREMBAULT

INTRODUCTION

Je viens de nouveau examiner cette question profonde, qui, jusqu'à nos jours, avait résisté aux efforts des observateurs, tant le sujet est vaste et réfractaire à nos abusives instructions. Ce sera toujours l'âme humaine qui me servira de flambeau, et cette lampe à la main, j'oserai marcher devant l'homme dans ces obscurs souterrains, où tant de guides, soit trompés, soit trompeurs, l'ont égaré, en l'éblouissant par des lueurs fantastiques, et en le bercant jusqu'à ses derniers instants avec des récits mensongers, mille fois plus pernicioeux pour lui, que l'ignorance de son premier âge. Les publicistes n'ont écrit qu'avec des idées dans une matière où ils auraient dû n'écrire qu'avec des sanglots. Sans s'inquiéter de savoir si l'homme sommeillait ou non dans un abyme, ils ont pris les agitations convulsives de sa situation douloureuse pour les mouvements naturels d'un corps sain, et jouissant librement de tous les principes de sa vie ; et c'est avec ces éléments caduques et tarés qu'ils ont voulu former l'association humaine et composer l'ordre politique. Pouvaient-ils plus grossièrement abuser l'homme !

Si je lui promettais à mon début de ne le point égarer comme eux, je nuirais d'avance à ma cause, et le lecteur ne voyant d'abord que de la présomption dans ma promesse, s'armerait d'autant contre mes raisons. Si cependant je n'avais à lui offrir que les mêmes solutions que je viens de combattre, ce serait joindre la mauvaise foi à l'inconséquence, que d'oser prendre la plume. Je me contenterai donc de remettre les pièces du procès sous ses yeux, évitant, autant que je le pourrai, de réveiller sa prévention, mais ne cherchant point à capter sa bienveil-

lance. Qu'il sache seulement que je suis le premier qui aie porté la charrue dans ce terrien à la fois antique et neuf, dont la culture est si pénible, vu les ronces qui le couvrent et les racines qui se sont entrelacées dans ses profondeurs. Qu'il sache enfin qu'en me plongeant dans le précipice, comme un autre Curtius, je me dévoue, non point au désir ni à l'espoir de vivre dans la mémoire des hommes, qui est aveugle et précaire, mais au désir et à l'espoir de vivre dans la mémoire de la vérité, à qui rien n'échappe, et qui ne glorifie que ce qui doit être.

DU BUT AUQUEL TENDENT TOUTES LES ASSOCIATIONS HUMAINES

Malgré les énormes abus des pouvoirs qui gouvernent la terre, toutes les associations humaines, de quelque genre qu'elles soient, ont intégralement un but unique qui frappe les yeux, et que personne ne peut contester. Car on le voit écrit, non seulement dans le désir intime des gouvernés, mais encore dans toutes les hypocrisies des gouvernants, qui sont obligés de colorer de son nom leurs maladroites ou leurs brigandages, et qui tout en molestant l'espèce humaine dans ses possessions, dans son repos, dans sa vie même, ne se permettent pas cependant de nier formellement ce but authentique, et de mentir hautement à la pensée de l'homme.

Or, ce but, ce terme auquel tendent en réalité les gouvernés dans toutes les associations humaines, et où tendent au moins en paroles les gouvernants, quel est-il ? N'est-ce pas de voir régner et d'établir parmi les hommes assemblés et dans la force souveraine qui se présente pour les régir, une justesse, une justice, une sagesse, une prévoyance protectrice, une sorte d'ordre puissant et fécond, inconnu à l'être purement animal et non intelligent, un ordre qui n'appartienne qu'à la classe distinguée de l'homme, c'est-à-dire, qu'à la classe pensante, et qu'à la source de la pensée, et par conséquent qui soit divin, puisque, selon toutes les notions humaines, il n'y a qu'une pareille source d'où puissent dériver tous ces caractères ?

Nous ne nous égarerons donc point en disant que c'est aux fruits purs de la pensée divine et à la base même de cette lumière positive que les publicistes et les instituteurs des nations veulent aussi atteindre dans toutes

leurs doctrines, puisqu'ils ont tous la prétention d'y être arrivés, et l'assurance de vouloir nous le persuader, lors même que, par leurs méprises et leurs ténèbres, ils s'en tiennent à une si grande distance, et semblent nous mener au terme opposé.

En effet, si le but auquel ils veulent nous conduire est cet ordre puissant et fécond inconnu à l'être purement animal et non intelligent, pourquoi vont-ils donc chercher les éléments de l'association humaine dans les simples besoins de notre être matériel et physique ?

Parmi les nombreux publicistes qui ont fait ce faux pas, je citerai seulement Helvétius, dans son Essai sur le droit et les lois politiques du gouvernement français. Il fait naître du travail libre l'amas des subsistances ; et de l'amas des subsistances, il fait naître la propriété, qu'il regarde alors comme étant de droit naturel ; et enfin de la prévoyance naturelle à l'homme, il fait naître la réunion des forces pour la conservation des subsistances, et par conséquent, selon lui, la formation des associations.

Mais dans tout ceci, je ne vois rien qui s'élève au-dessus de la classe non intelligente et purement soumise à la loi physique. Car j'aperçois parmi les animaux plusieurs espèces qui s'adonnent au travail pour l'amas de leurs subsistances, et qui, pour les conserver, quand elles sont menacées, vivent aussi en association, sans que cependant il dérive de là un état social politique conforme à ce but sublime dont nous venons de parler, et que les publicistes se proposent ; et même le mot libre, qu'emploie Helvétius pour peindre le travail de l'homme, ne prouve rien ici ; car le travail en question a dû, selon les écrivains, avoir lieu d'abord pour l'individu, avant que cet individu fut membre du corps social, et que sa possession devint propriété ; ainsi ce travail matériel libre individuel n'explique point le passage de l'état naturel à l'état politique, et ne se montre point évidemment comme l'élément primitif de l'association, puisqu'un homme qui ne possé-

derait rien ne pourrait jamais devenir membre de la société.

D'un autre côté, cette prévoyance que les publicités accordent à l'homme, parce qu'ils ne connaissent que l'homme civilisé, est bien loin de se trouver universellement dans l'homme sauvage qu'ils étudient mal, et duquel cependant ils veulent faire dériver tous les ingrédients moraux dont ils ont besoin pour composer leur homme politique. En effet, Rousseau, qui en ce genre, n'a pas remonté plus haut qu'eux, nous dit que certains sauvages vendent le matin leur hamac, sans songer qu'ils en auront besoin le soir pour dormir.

Les publicistes ne sont guère mieux fondés dans leur opinion sur la propriété considérée comme base de l'association. Le voyageur le Vaillant nous dit, que parmi les Hottentots, nul n'a le droit de retenir ce qui appartient à tous, et que la moindre inégalité serait la source des plus grands malheurs ; il dit aussi que tel est le caractère du vrai sauvage, et que telle est la nature.

Si la propriété en commun est celle de la nature, la propriété individuelle ne l'est donc plus, ou elle n'a dû marcher qu'après l'autre, ainsi qu'en a jugé Rousseau, lorsqu'il a dit, que celui qui, le premier, enferma un champ et le regarda comme à lui, fut l'ennemi du genre humain.

Par conséquent, cette propriété individuelle ne sera point le premier élément de l'association, ou bien il faudra se contredire, et montrer maintenant cette propriété individuelle comme antérieure et plus naturelle que la propriété commune ; ensuite il faudra nous montrer par la même inconséquence l'ordre social civilisé des grands peuples, comme étant d'un degré plus près de la nature que l'ordre sauvage, puisque parmi ces grands peuples civilisés, on est bien loin de la propriété commune, et que chacun n'y songe qu'à sa propriété particulière.

Si, d'une part, l'association que l'on suppose avoir été dans le sauvage, le fruit de l'amas des subsistances se trouve aussi dans les animaux, se, de l'autre, la prévoyance que les publicistes supposent dans cet homme sauvage ne se trouve pas en lui universellement, ceux de ces publicistes qui sont de bonne foi conviendront ici qu'il était difficile de se former un ensemble plus complet de contradictions et de difficultés inadmissibles, que celui où ils s'exposent, en prenant dans des sources aussi mélangées et aussi ténébreuses la première pierre de leur édifice.

Ce sera bien pis lorsqu'ils voudront amener cet édifice jusqu'à sa perfection, c'est-à-dire, jusqu'à ce contrat social, qui doit être comme l'axe de la roue politique, et le point d'où elle reçoit et où aboutissent tous ses mouvements.

C'est sans doute, une belle conception, que celle d'une association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. (Contrat social, liv. I, Ch. VI.)

C'est une belle conception, que celle d'un corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte d'association son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté. (ibid) C'est, dis-je, une belle conception, que celle de cette personne publique qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, et qui prenait autrefois le nom de cité. (ibid.)

Mais le palais d'Armide est aussi une belle conception ; néanmoins la fée qui l'a bâti d'un coup de sa baguette ne nous l'a donné que comme une fiction, et non point comme une réalité ; or, si pour concourir à notre agrément, elle a usé si ingénieusement du droit de feindre qui lui appartient, si dans cet ordre de choses tout ce qui est agréable est légitime, il n'en est pas de même de l'histoire

sociale et politique de la famille humaine. Le droit de fiction est refusé au grave publiciste qui, par les abus de sa pensée, pourrait nous repaître d'imposantes chimères, au lieu des solides vérités dont nous avons si grand besoin.

SOURCE DE L'ERREUR DES PUBLICISTES

Heureusement qu'avec une légère attention on voit bientôt s'évanouir la féerie politique de tous nos publicistes.

1^e Rousseau lui-même, en nous exposant les clauses de ce contrat prétendu, avoue ingénument qu'elles n'ont jamais été formellement énoncées (*Ibid.*) Ce qui est dans le vrai, détruire d'une main ce qu'il bâtit de l'autre. Il ne devait pas laisser lutter les élans de son génie contre le poids des faits, s'il n'était pas sûr de n'en être pas écrasé ; et dans le vrai, si ce pacte social, qui demande dans les volontés un si grand ensemble, et dans les facultés morales et intellectuelles un si grand développement, avait jamais eu lieu tel qu'on voudrait nous le présenter, comment serait-il possible qu'un si grand monument, composé à la fois de tous les dons des hommes, ne nous eût transmis, malgré les ravages des siècles, aucunes traces de son existence ?

2^e Dès que l'usage d'amasser des subsistances n'est point commun à tous les peuples, et qu'il n'y a point primitivement pour eux de propriété particulière quand ils sont en corps, on voit que si l'association n'a pu être enfantée par la nécessité de conserver cet amas de subsistances, il est encore plus impossible que ce motif devienne positivement le lien du contrat social et politique, puisque l'objet même de ce contrat n'est pas toujours présent, et qu'il n'est point universel parmi les sauvages où les publicistes vont prendre leurs exemples.

3^e Si nous ne trouvons pas non plus universellement dans le sauvage cette prévoyance nécessaire pour former

même la plus simple association politique à la manière des publicistes, quoiqu'il en forme si souvent de guerrières pour sa défense, comme plusieurs espèces d'animaux, à plus forte raison ne trouverons nous en lui ni cette prévoyance si perçante et si mesurée, ni ces profondes et délicates combinaisons, d'où seules aurait pu résulter ce superbe contrat politique, que les plus sages têtes ont tant de peine à composer malgré toutes leurs lumières et leur sagacité, et qu'elles sont obligées en dernier résultat de réduire comme nous au rang stérile d'une belle conception ; car il vaudrait autant nous dire que ce sont les enfants de Rome et d'Athènes qui ont imaginé et établi le Sénat et l'Aréopage.

Si pour former ce sublime pacte social nous ne trouvons dans notre être intérieur aucun des éléments qu'exige nécessairement une semblable entreprise, n'est-il point dans l'ordre humain simple et réduit à lui-même que résident les matériaux de ce vaste édifice ?

Nous pouvons donc dès à présent constater la véritable cause qui empêche les publicistes d'atteindre à ce but vaste, fécond et lumineux auquel ils tendent. Leur défaut essentiel est le même que celui de tous les philosophes naturalistes, c'est de vouloir faire dériver l'ordre moral quelconque de la seule région des sensations animales, et de nos besoins purement physiques, tandis que dans notre pensée saine et dans notre réflexion bien ordonnée, nous sentons que les causes doivent toujours être supérieures aux effets, au lieu que dans l'hypothèse que je viens de combattre, ainsi que dans toutes celles de cette classe, les effets seraient de beaucoup supérieurs aux causes.

Si forcément ils laissent filtrer dans leurs tableaux quelques nuances de la nature vive de l'homme, ils les altèrent et les déshonorent en ne les appliquant qu'à la subsistance de son être matériel et aux soins de l'homme animal, tandis que selon la logique la plus rigoureuse,

chaque faculté doit être employée à des choses de sa classe, et à produire des fruits de son ordre, quand même ils ne lui seraient point égaux.

Rousseau, qui a quelquefois approché du terme plus que les autres, semble ne l'aborder que pour s'en éloigner ensuite avec le vulgaire des penseurs. Il commence par regarder la famille comme la plus ancienne des sociétés, et comme la seule société naturelle ; mais après avoir eu cette idée très louable, et qui eût tout expliqué s'il l'eût approfondie davantage, il dissout le lien naturel de cette société, dès que le besoin physique des enfant cesse ; et selon lui, si cette société continue, ce n'est plus naturellement, mais volontairement et par convention : soit ; mais en admettant cette convention volontaire, elle doit changer d'objet, puisque l'homme change d'âge à cette époque, et que la moralité est censée s'élever alors en lui comme un flambeau qui lui découvre d'autres besoins que ceux de son être physique.

On a regret de voir un aussi beau génie ne pas arriver jusqu'au but ; on a regret qu'il ne sente pas jusqu'au vif que l'homme -esprit a aussi une nature qui lui est propre, et dont les besoins réciproques peuvent et doivent former une société bien plus solide et plus impérieuse encore que celle qui ne repose que sur les liens physiques et les besoins de la matière ; on sent que dans cet écrivain, le spécieux et l'apparent prennent la place de la vérité. On sent même jusqu'au goût de terroir, et on voit dans son système social le citoyen de Genève tout imbibé des belles conventions de son pays, s'infiltrer involontairement et par habitude jusque dans l'homme de la nature ; on sent enfin que s'il croit par intervalle à l'homme-esprit, il ne considère néanmoins que l'homme rétréci et comme animalisé par toutes nos relations et tous nos besoins politiques, et ainsi il éloigne lui-même la seule clef qui pouvait lui ouvrir la région du véritable homme social. Il rend bien justice aux idées de liberté et de volonté ; mais, à force

de ne porter ses regards que sur la chose politique civile, il ne donne à ces deux mots que les droits dont ils devraient se défendre, et ne nous montre point le véritable usage auquel l'homme social devrait les employer. En un mot, il examine, comme tous les autres publicistes, les lois et les conventions que, selon lui, ces deux facultés ont faites ou ont dû faire ; et il fallait seulement examiner les lois et les conventions qu'elles auraient dû suivre. Il fallait dire à ces facultés : *Connaissez les lois et les conventions immuables qui sont avant vous ; remplissez-les, et alors l'ordre social sera dans sa mesure.* Car ce serait une nouveauté inouïe dans toutes les classes et dans toutes les séries des êtres, qu'il y en eût un seul qui fut envoyé par sa source dans une région où il eût à faire les lois selon lesquelles il devrait vivre ; où il ne trouvât pas ces lois toutes établies, et où il eût autre chose à faire que de s'y conformer : axiome que nous ne craignons point de soumettre à l'examen des plus sévères observateurs, et qui d'avance nous apprend le cas que nous devons faire de toutes ces lois que l'homme politique se fabrique lui-même tous les jours.

Puisque les plus savants publicistes s'égarèrent ainsi lors même qu'ils paraissent chercher de bonne foi le but de l'association humaine, et le point originel d'où elle dérive, portons-nous donc vers d'autres sentiers, si nous ne voulons pas commettre les mêmes fautes, et tomber dans les mêmes erreurs.

LE BUT VÉRITABLE DE L'ASSOCIATION HUMAINE
NE PEUT ÊTRE AUTRE CHOSE QUE LE POINT MÊME
D'OÙ ELLE EST DESCENDUE
PAR UNE ALTÉRATION QUELCONQUE

L'homme ténébreux et inconséquent veut n'être qu'animal et brute lorsqu'il s'agit de ses passions et du règne de toutes les sensualités de sa matière ; il veut être esprit et plus qu'esprit lorsqu'il s'agit de sciences, de connaissances, et des lumières qui appartiennent au règne de la vérité. C'est de ces deux sources si constantes et si contraires que résultent tant de diverses opinions et tant de disputes infructueuses sur la nature de l'homme. Quoique cette question, si l'homme est un être spirituel, soit décidée négativement par ceux qui se rangent du parti des sens, quoiqu'elle puisse être indécise pour ceux qui sont tantôt le jouet de leurs sens, tantôt entraînés par leur orgueil, on ne s'attend pas ici qu'après tout ce qui a précédé, et tous les témoignages consignés dans nos autres écrits, nous nous déclarions pour un autre avis que celui de l'affirmative. Oui, nous reconnaissons authentiquement l'homme comme étant un être spirituel entièrement distinct de la nature, quoiqu'il soit combiné et comme fondu avec cette substance hétérogène ; et nous ne craignons pas qu'aucune proposition contraire puisse renverser les bases sur lesquelles nous avons plusieurs fois appuyé cette vérité dans nos ouvrages. Or, c'est de cette idée fondamentale que vont sortir tous nos principes sur l'association humaine : c'est pourquoi le lecteur qui n'aurait pas la même croyance que nous sur la nature de l'homme, peut se dispenser d'aller plus loin. Entrons en matière.

Si l'homme est esprit, ainsi que je me fais gloire de la reconnaître, tout ce qui sort de lui doit avoir eu primitivement le caractère de l'esprit ; car c'est une loi à l'abri de toute contestation, que tout être quelconque doit offrir des résultats et des productions de sa nature, et par lesquelles on la puisse évidemment discerner. D'après ce principe, non seulement tout ce qui sort de l'homme-esprit doit avoir eu primitivement le caractère de l'esprit, mais en outre avoir eu encore le caractère d'un esprit régulier, et ordonné dans toutes ses mesures, attendu que l'agent suprême, dont il ne peut émaner que des êtres qui soient esprits, n'en peut laisser sortir de lui aucun qui n'ait en soi ces sages et éminentes propriétés.

Lors donc que l'on voit la pensée de l'homme produire des œuvres et des conceptions puisées tantôt dans des irrégularités de ce même esprit, on peut assurer que ces œuvres et ces conceptions désordonnées tiennent à une altération quelconque, et qu'elles ne sont point le produit de ses facultés primitives qui ne devaient rien manifester de semblable. On peut assurer cependant aussi que ces résultats irréguliers n'excluent pas en lui le désir d'en produire de plus parfaits ; qu'ils sont souvent, au contraire, le fruit de ce même désir, puisque tout être a un penchant radical pour sa vraie nature et pour la manière d'être, à laquelle il est appelé par son origine ; vérité que le malade nous prouve jusque dans ses délires, au milieu desquels il ne tend pas moins à la santé, qui est son état naturel. Enfin, on pourrait dire que dans les désordres même de sa pensée, l'homme est un être qui cherche à remonter à un point d'où il était descendu. C'est ainsi qu'un homme tombé dans un précipice commence à gravir sur quatre pattes comme les animaux, tandis qu'auparavant il marchait droit sur ses deux pieds comme les autres hommes ; et quoiqu'il se traîne, quoiqu'il retombe même, à chaque tentative qu'il fait pour se relever, le but qu'il se propose n'en est pas moins évident.

Aussi voit-on que les soins et les agitations universelles que les hommes se donnent sur la terre, en tous les genres, ne sont que comme autant d'efforts qu'ils font pour retourner à un terme pour lequel ils sont faits, et dont ils sentent la privation les tourmenter : n'est-ce pas là en effet ce mobile secret et antérieur à l'orgueil même qui pousse les hommes aux travaux de l'esprit, à la culture des talents, à la poursuite de l'autorité et de la gloire ? Ils s'attachent à la conquête de tous ces objets comme à une sorte de restauration, comme s'ils cherchaient à recouvrer ce dont ils ont été dépouillés ; et ce perfectionnement ou cette restauration dont les hommes s'occupent, pour ainsi dire, universellement, quoique sous des signes si divers, n'est rien moins, comme nous l'avons vu, que la jouissance de tous les droits de la pensée pure et divine, et de paraître réellement des êtres divinisés.

Cette ardeur universelle à paraître tels, et ce besoin que nous sentons de rencontrer des hommes qui jouissent réellement de ces distincts privilèges, indiquent assez, ce me semble, que cette perfection ou ce terme régulier vers lequel les hommes tendent, ne leur est ni étranger ni impossible à atteindre ; j'oserais même dire que cette tendance vers ce terme régulier serait une preuve qu'ils y ont été, et qu'ils ne feraient par-là que s'efforcer de rentrer dans leurs vraies mesures ; et ce serait la nature physique elle-même qui viendrait ici à mon secours pour justifier ma conjecture.

Ne voyons-nous pas en effet que le degré où l'eau peut monter est toujours égal à celui d'où elle est partie ; qu'ainsi pour elle le point de tendance et le point de départ ne sont absolument que le même point quant à l'élévation ?

Ne voyons-nous pas que dans la végétation le grain quelconque que l'on sème et terre arrive par sa loi ascendante jusqu'à la hauteur ou la région où il avait pris nais-

sance, de façon que le terme de sa fructification ou de sa perfection est le même que le terme de son origine ?

Enfin, ne voyons-nous pas que dans la géométrie l'angle de réflexion est toujours égal à l'angle d'incidence ? Toutes vérités exactes et profondes qui paraissent comme la traduction sensible du livre des lois des êtres libres, et comme les modulations relatives et harmoniques de leur ton primitif et fondamental ?

Ainsi, en appliquant ce grand principe à l'objet qui nous occupe, et en observant la marche que suivent les hommes dans le tourbillon confus de leurs civilisations et de leurs associations, on peut juger, sans crainte de se tromper, que le terme auquel ils paraîtraient avoir envie de porter l'état social de la famille humaine, est certainement celui où elle était, ou bien où elle devait être à sa naissance, quoique leur séjour dans le précipice, où on ne peut nier qu'ils ne soient tombés, leur ait fait perdre le souvenir de cet état primitif, comme on voit tous les jours des hommes perdre connaissance à la suite d'une chute.

Oui, si c'est à la source pure de la pensée juste et divine, et à son atmosphère lumineuse qu'ils veulent ou au moins qu'ils feignent de vouloir élever toutes les parties et tous les ressorts de l'ordre social, on peut en conclure hardiment que l'association des hommes a dû commencer par son union avec cette source suprême de l'ordre et de la puissance, puisqu'il faut nécessairement que les deux points du jet d'eau se correspondent et soient les mêmes. D'ailleurs il faut remarquer encore que ce n'est que par des efforts violents et convulsifs que les hommes tendent à ce haut terme, et qu'ils ne grimpent que laborieusement vers ce premier point du niveau, démonstration irrésistible qui prouve qu'ils en sont descendus ; car s'ils étaient à leur point naturel, on les verrait procéder régulièrement et doucement, comme fait la lumière du soleil qui se propage en paix et sans secousses, ou comme un fleuve qui suit tranquillement son cours.

DU PRINCIPE ORIGINEL DE L'ASSOCIATION PRIMITIVE ET SECONDAIRE

D'après ce que nous venons de voir, on peut poser ici la pensée supérieure, prise dans sa plus grande régularité et dans sa puissance la plus vive, comme étant le principe originel de toutes les associations des hommes. Ce doit être une pensée sage, profonde, juste, fertile et bienveillante qui ait été le lien primitif de l'association humaine, puisque c'est une pensée de ce même genre que les publicistes et les législateurs semblent se proposer dans leurs doctrines et dans leurs lois, et qu'ils voudraient paraître avoir obtenue. Cette pensée pourrait se regarder comme un centre autour duquel se seraient constamment tenus rassemblés tous ceux des hommes qui se seraient laissés dominer par le charme de son empire doux et bienfaisant : c'eût été comme la racine vivante de l'arbre social, et cet arbre n'eût porté sur son tronc que des branches de son espèce, quoique avec des propriétés diverses.

Je n'ai pas besoin de peindre ici le tableau de cet état primitif, je l'ai tracé suffisamment dans ma lettre sur la révolution française, pages 21 et 22 ; et tout chimérique qu'il doive paraître à l'homme imprégné de toutes les substances opaques dont nous laissons journellement envelopper notre intelligence, il n'en paraîtra pas moins plausible à ceux qui se scruteront avec franchise et avec une entière résolution de parvenir jusqu'à la racine de leur être ; parce qu'ils sentiront que cette racine de leur être n'est autre chose que cette pensée incommutable et divine qui est sans autre principe qu'elle-même, qui ne cesse d'agir dans la plus grande régularité et dans toute

la vivacité de ses puissances ; parce qu'ils sentiront, qu'à l'instar de toutes les productions quelconque, ils ne peuvent trouver le repos qu'en étant assis sur leur propre racine, et que cette racine que j'ai déclarée être la pensée suprême, n'a pu primitivement se couvrir que de rameaux intacts en qui elle fit pénétrer librement et sans obstacles toute la pureté de sa sève

Par l'altération évidente que espèce humaine a subie, et qui, comme je n'ai cessé de le répéter à toutes les pages de mes écrits, est mille fois plus démontrée par une seule des journalières inquiétudes de l'âme de l'homme, que le contraire ne peut l'être par tous les balbutiements des philosophes, l'homme s'est trouvé dans une situation bien inférieure à ce haut rang. La pensée sublime et divine, qui eût dû perpétuellement servir de centre et comme de noyau à son association primitive, s'est éloignée de lui, comme ne trouvant plus à se faire jour dans les canaux de son esprit qu'il avait resserrés ; mais en s'éloignant de lui, elle ne lui a retranché que ses jouissances, et elle ne lui en pas retranché le souvenir ; c'est-à-dire, qu'à l'instar des grands de la terre, que l'on exile quand ils sont coupables, le premier ancêtre des humains n'a point été précipité enfant ni ignorant dans la région ténébreuse où nous errons, il y a été précipité homme fait ; et dans cette chute, on ne lui a ôté que l'usage de ses forces, mais on lui en a laissé le sentiment, sans quoi sa privation n'eût point été une punition pour lui, et il n'aurait point eu de remords de son égarement, car l'homme-enfant n'en apporte aucun dans ce bas monde.

D'un autre côté, si l'homme avait été précipité enfant, il n'eût eu aucune prévoyance pour satisfaire ou prévenir ses besoins ; car les enfant n'ont pas plus de cette prévoyance qu'ils n'ont de remords, et il serait mort de misère et de faim longtemps avant l'âge où cette prévoyance eût pu naître en lui ; nouvelle raison pour que cette prévoyance, ou nulle, ou tardive, ne puisse être

prise pour la racine de l'association humaine, comme le prétendent les publicistes.

Mais, ainsi que nous l'avons dit, il en a été de ce premier homme comme il en est des illustres coupables dans notre ordre social actuel, soit civil, soit politique, lesquels, après avoir joui des avantages de la faveur et de la fortune, se sont attirés, par leurs crimes, la disgrâce de leur souverain ou de leur gouvernement ; ils sont précipités dans le dénuement et l'humiliation, ils y sont précipités tous pleins encore de leurs jouissances et du souvenir amer de leur splendeur.

C'est alors qu'une nouvelle pensée se développe en eux ; et cette pensée a pour objet de chercher à adoucir la honte que leur sort actuel et personnel, et de faire en sorte que leurs descendants soient, le moins possible, les victimes de la triste destinée de leurs parents.

Mais dans tous ces cas, le soin de leur gloire et de leur honneur les occupera bien davantage que les soins de leur individu matériel, parce qu'ils ont vécu dans le sein de la gloire, et qu'ils n'y vivent plus, tandis que dans leurs disgrâces leurs souverains ne leur refusent ni l'abondance, ni tous les soins corporels que peut permettre un exil. Or, le sentiment de la gloire tient à celui d'un centre glorieux et à la connaissance de la splendeur qu'il peut répandre sur nous, ou qu'il a déjà répandue.

C'est dans ces circonstances qu'un père, lorsque ses enfant seront en âge de le comprendre, leur retracera l'image de sa destinée première, comparée à celle qu'il est obligé de subir aujourd'hui ; c'est alors qu'il réveillera progressivement leur intelligence et leur industrie, pour qu'ils essaient chacun, selon leurs facultés et les occurrences, de se réintégrer dans les titres, les dignités et les possessions dont il a été dépouillé ; et peut-être par leur persévérance, leur activité et leurs talents, parviendront-ils à fléchir la rigueur du gouvernement, et à attirer sur leur famille quelques adoucissements et quelques faveurs,

et à la rapprocher plus ou moins de l'état honorable qui fait l'objet de son ambition.

Je ne craindrai point d'ajouter que le gouvernement lui-même désirera encore plus la restauration de celles illustres coupables, qu'il n'a désiré leur punition, parce que si sa gloire se trouve encore plus à rassembler autour de lui et dans son sein des hommes remarquables par leurs éminentes dignités, par l'étendue de leurs talents et par la grandeur de leurs vertus, puisque c'est par de pareils hommes que son propre lustre peut s'étendre.

Je suis convaincu que cet exemple est entièrement applicable à l'homme primitif. Je suis persuadé que le premier ancêtre des hommes en étant précipité dans les liens terrestres y a apporté le souvenir de sa gloire, qu'il a pu alors mesurer dans sa pensée non seulement tout l'espace qu'il avait parcouru dans sa chute, mais encore les voies qui pouvaient les rester pour remonter jusqu'à son terme ; je crois sur tout que la main suprême veillant toujours sur lui dans son abyme, ne lui aura pas caché les moyens qu'elle pouvait encore lui accorder pour l'aider à se réintégrer dans ses droits ; je crois enfin qu'il aura transmis à ses descendants, et les tableaux de son ancienne gloire, et les puissantes espérances de retour qui lui étaient accordées, et que ce sont ces notions divines et ces principes consolateurs qui, après la chute, ont dû servir de noyau ou de centre aux anciennes associations terrestres, comme ils auraient dû en servir à toutes celles qui leur ont succédé, et qui leur succéderont jusqu'à la fin des siècles ; car les peuples qui auraient commencé par être enfant, n'auraient jamais formé d'associations, si quelqu'un ne leur en eût fait connaître le véritable objet qui doit tenir à l'ordre divin, puisque l'homme est un esprit de la classe divine, et si par conséquent celui qui le leur faisait connaître, ne l'avait pas connu lui-même.

Quoique par la chute de l'homme, ces associations n'aient pas pu avoir pour objet que sa réhabilitation et

celle de toute son espèce, on ne peut nier qu'avant sa chute l'objet n'en eût dû être bien différent, puisque le premier homme dans ce haut rang n'étant point mixte et ténébreux, comme nous le sommes, ses jouissances, ses trésors, ses lumières, son autorité, tout eût dû être dans l'ordre complet divin, ou en rapport avec cet ordre supérieur ; ce qui a dû lui en rendre la perte et la privation si douloureuses, que nous ne pourrions nous en faire une idée juste qu'autant que nous rétablirions en nous l'image et le caractère de l'homme divinisé, afin d'être dans le cas de comparer ces deux états ; et quoique ici-bas ce titre sublime et primitif ne se montre plus, c'est néanmoins et du besoin de le recouvrer, et des secours accordés dans cette vue à l'homme égaré, que nous parviendrions à former les véritables éléments des associations humaines, après la première dégradation de notre espèce

J'ai avancé dans ma lettre qu'il n'y avait de vrai gouvernement que le gouvernement théocratique ; je le répète ici authentiquement et je ne fais aucun doute que ce serait à ce terme final que se réuniraient tous ceux qui chercheraient de bonne foi et de sang-froid à scruter ces vastes profondeurs ; car l'égarément du premier homme tenant à l'ordre divin, il fallait que la punition, les douleurs qui en résultent, les remèdes, et la guérison qu'il en pouvait attendre, tinssent également de cet ordre sublime : or, il n'y a que Dieu qui connaisse et puisse diriger l'esprit de l'homme sur ces sentiers ; et l'homme qui de lui-même s'en arrogerait le privilège, serait un imposteur et un ignorant.

Ainsi ce ne sont pas seulement les anciennes associations humaines dont nous trouvons ici la source et le noyau, mais nous y trouvons aussi la source et le noyau des religions, qui ne sont réellement dans leur origine que de véritables associations restauratrices dans l'ordre divin, puisque dans l'association antérieure à la chute, l'homme eût été uni à Dieu, et n'eût pas eu besoin des la-

borieuses religions pour s'en rapprocher ; et ces esquisses jetées rapidement suffisent pour nous donner une idée de la base de nos associations terrestres et civiles qui, lors de leur institution, n'ont dû être que des associations religieuses, malgré que, par la suite des temps, ces deux objets se soient séparés et se soient continuellement laissé infecter de tant de falsifications, que l'esprit de l'homme ne sait plus où s'adresser pour s'éclairer sur leur principe comme sur leur destination.

Rousseau, sans doute, ne m'eût pas condamné de poser de semblables bases à l'association humaine, puisqu'il dit lui-même que les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les Dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique ; qu'ils firent le raisonnement de Caligula, et qu'alors ils raisonnaient juste. (*Cont. soc.* liv. IV, ch. VIII) Mais moi, je lui reproche, après avoir aperçu ce coup de jour, de n'avoir fait que civiliser ce théocratisme, Tandis que si l'homme est esprit, et si tout dans lui et autour de lui doit porter la teinte de l'esprit, il fallait au contraire théocratiser jusqu'aux derniers rameaux du civil des peuples, pour être dans la mesure et pour ne nous point entraîner dans des sentiers si tortueux, si décevants, et si contraires au but et aux lois de notre être originel.

ALTÉRATIONS PROGRESSIVES DES ASSOCIATIONS HUMAINES

Dans ma lettre déjà citée, j'ai montré le développement progressif des facultés aimantes, judiciaires et coercitives de l'homme-esprit, qui ont engendré d'abord la société naturelle-fraternelle, puis la société civile, et enfin la société politique ; et j'ose dire que cette clef, absolument neuve, est la plus simple et la plus conforme à l'être de l'homme qui ait été présentée depuis que les publicistes se sont occupés des associations humaines. Quoique dans ces divers mouvements des facultés de l'homme, la société humaine eût acquis différents caractères, l'objet de la société n'eût point changé pour cela. La restauration divine de espèce humaine eût toujours été son terme ; et la pensée vive et supérieure eût toujours dû être son mobile, à quelque extension que se fût portée la forme de l'association, d'après les divers désordres qui auraient pu naître dans son sein.

Mais malheureusement ces désordres se sont introduits dans la sève même de l'arbre social, et en ont bientôt défiguré la forme et la destination. L'homme en se précipitant dans l'abyme du temps, pour lequel il n'était point fait, avait aussi englouti avec lui quelques lueurs de cette pensée première et divine dont il s'était éloigné, mais qui voulait néanmoins servir encore de centre et de noyau à son association, en se proportionnant à ses mesures réduites et rétrécies ; et lorsque cette pensée, qui est une racine vivante, a voulu pousser sur la terre divers rejetons, elle n'a pu montrer et les faire végéter qu'au travers des décombres de tout genre qui nous enveloppent et nous asservissent par leur obscurité et leur pesanteur. Au

milieu de tous ces obstacles, l'homme n'a pas été plus docile à ce mobile divin qu'il ne l'avait été dans son état originel, et il a bientôt fini par ne laisser apercevoir que les immondices dont il était environné, et a laissé se voiler d'autant plus cette lumière resplendissante qui aurait pu le diriger encore dans son abyme.

D'ailleurs, dans ces scories il s'est trouvé d'autres racines qui étaient vives comme la première, mais qui n'en avaient pas les qualités saines et salutaires, et qui non seulement retardaient sa croissance, mais tendaient même à se mettre exclusivement à sa place et à occuper seules le terrain ; c'est-à-dire, qu'il s'est trouvé aussi des pensées fausses et désastreuses qui ont contrarié cette seconde pousse de cette première pensée ou de la première racine : il y a eu, d'un autre côté, des pensées avides et dévorantes qui ont détaché quelques branches de ce grand arbre ; d'autres qui se sont entées sur ses rameaux, et qui ont tâché d'en corrompre la sève, le tout avec de nombreuses variétés et de continuelles alternatives qui ont introduit dans l'association humaine, je ne dis plus de simples diversités, mais les contrastes et les hétérogénéités sans nombre qu'on y aperçoit.

Et c'est ici où les publicistes et les docteurs en législation ont laissé voir leur ignorance, et la précipitation de leurs jugements, car au lieu de s'élever jusqu'à la source de ces contrastes qui leur eussent toujours offert un astre fixe au milieu de toutes les déclinaisons de leurs boussoles, et une tendance à la pensée vive, au lieu du simple instinct animal pour noyau de l'association, ils n'ont porté leurs regards que sur les obstacles matériels et terrestres, au travers desquels la racine pure aurait pu percer exclusivement à toutes les autres ; c'est-à-dire, qu'ils ont pris les scories pour la racine elle-même ; qu'ils ont pris pour principe de l'association ce qui au contraire ne tendait qu'à l'étouffer et à la détruire, et ce que l'association elle-même devait chercher à contenir dans de justes mesu-

res ; et c'est là ce qui leur a fait inventer toutes ces explications et toutes ces opinions incomplètes, renversées de fond en comble par le principe qui sert de base à cet écrit ; savoir, que l'homme étant esprit de l'ordre divin, il faut que la teinte et les caractères de sa classe se soient montrés dans son association secondaire ou restauratrice, pour pouvoir le ramener à son état de gloire ; sauf les modifications indispensables que sa situation nécessite, et les chocs qu'ont éprouvés les deux espèces de racines spirituelles opposées qui ont végété dans son terrain

En effet, malgré la choquante et déplorable bigarrure que nous offrent les associations humaines, et sur tout malgré les effroyables contrastes que l'homme-esprit nous laisse apercevoir, il est constant que c'est toujours une pensée vive, soit bonne, soit mauvaise, qui est la base de ces révoltantes oppositions ; c'est toujours une faculté spirituelle, soit juste, soit fautive, qui sert de noyau à toute association humaine quelconque, ainsi qu'au plan des conquérants et des législateurs des nations ; et tous les mobiles matériels que les publicistes mettent en place, se peuvent bien présenter pour être finalement un des résidus de l'association, mais non point pour en être le principe ; car l'association vraie elle-même s'occuperait sans doute aussi de ces objets matériels pour l'utilité générale de ses membres, mais elle ne s'en occuperait qu'avec mesure et que par le moyen de ce même noyau vif, ou de cette pensée supérieure et génératrice qui lui servirait de centre.

Nos associations fausses et vicieuses s'occupent sans doute bien plus encore de ces objets matériels ; avec cependant cette différence que les divers membres de ces associations défigurées songent beaucoup plus souvent à eux-mêmes qu'à leurs concitoyens ; mais c'est toujours un fruit d'esprit, quoique vicié, qui fait la source et le principe de leur impulsion, comme le régulateur de leurs mouvements ; et l'on pourrait dire même que ce ne sont

pas réellement les besoins matériels qui leurs servent de mobile ; car on voit tous les jours que les plus grandes cupidités, la plus grande fureur d'envahissement, d'accumulation de propriétés, enfin de toutes les dévastations des conquérants et des gouvernants se trouvent aussi dans ceux des hommes qui sont déjà plus que repus de l'abondance, et qui jouissent de tous les moyens de suffire et au-delà, à tous les besoins matériels. Ce n'est donc point, je le répète, l'homme-animal, c'est l'homme-esprit, bien ou mal dirigé, qui sert de base radicale à tous ces mouvements secondaires des associations, et à toutes ces convulsions sociales, parce que l'homme cherche toujours à faire équilibre, quand même ce serait à contresens.

C'est ainsi qu'au milieu d'une association politique, paisible et bien gouvernée, autant que cela nous est possible aujourd'hui, on voit s'élever un rebelle qui, entraîné par un mobile d'orgueil et d'ambition, forme un centre opposé au centre général, et fait naître par un démembrement une association au milieu d'une association ; tandis qu'une autre fois ce sera au milieu d'une association inique qu'il s'élèvera un homme de bien qui, entraîné par son zèle pour la vérité et la justice, en rétablira les bases et formera un noyau pur autour duquel se rangeront de nombreux associés, et qui contiendra, ou détruira l'association illégitime.

Ce balancement successif est universel sur la terre, parce que les mobiles de ce double mouvement sont des mobiles vifs, qui se trouvent tous sous ces ruines désastreuses où l'espèce humaine est engloutie ; et quoique je ne m'attache point ici aux détails et à la variété des couleurs et des résultats politiques qui en doivent provenir, il demeure toujours certain que c'est un acte de l'esprit, et d'un esprit tendant à remonter à son terme, qui forme la clef de toute association humaine, parce que l'homme est un esprit transposé, et que soit dans sa marche régulière,

soit dans ses écarts, il ne peut manquer de manifester son titre.

Bien plus, les hommes qui se rendent les mobiles de ces divers balancements s'annoncent quelquefois aussi comme autant de Dieux ; et quoiqu'ils ne soient souvent que des monstres, qui néanmoins, trouvent par fois des peuples assez imbéciles pour leur donner les honneurs de l'apothéose, ils démontrent même par leurs entreprises dévastatrices, et par les criminelles déifications dont ils s'enivrent, que l'homme, et toutes les associations dans lesquelles il vit, devraient avoir eu le caractère divin et sacré pour terme, comme il est certain qu'elles l'ont eu pour principe et pour origine ; et quelques soient les écarts et les extravagances de l'homme, la loi de son niveau se montre partout.

RÉSULTATS DE L'ALTÉRATION DES ASSOCIATIONS HUMAINES

On a vu dans ma lettre, déjà citée, que la propriété de l'homme aujourd'hui était son indigence, et que la souveraineté des peuples était leur impuissance ; je puis ajouter ici que dans l'état d'altération où espèce humaine languit depuis la chute, la première lumière des publicistes et des législateurs humains est leur ignorance.

L'indigence des hommes se prouve par les soins universels qu'ils prennent tous pour y suppléer, et qui les trompent de la manière la plus abusive. (Car ce pourrait être une assertion extraordinaire, mais ce ne serait pas une assertion fausse, que de dire, que c'est parce que l'homme autrefois ne possédait rien qu'il avait tout, et que depuis qu'il est sur cette terre, c'est parce qu'il possède tout, qu'il n'a rien.)

L'impuissance des peuples se prouve par leurs armes.

L'ignorance des publicistes se prouve par leurs tâtonnements sur le pacte social ; celle des législateurs par les lois précaires et hasardées qui émanent d'eux journellement, et qu'ils lancent toujours en aveugles, sans pouvoir en mesurer la portée.

Dans le vrai, les maximes des publicistes, ainsi que nous l'avons vu, font marcher l'esprit et l'intelligence à reculons, en allant chercher dans l'ordre inférieur les bases et les sources de l'association humaine qui ne peuvent se trouver que dans l'ordre supérieur. En outre, elles le font marcher dans le vague, en composant le pacte social avec des droits que l'homme n'a plus ; en lui faisant transporter aux autres membres, ses concitoyens, une

lumière et des pouvoirs qu'il n'a pas, et en lui faisant abjurer ceux qu'il a, s'ils ne sont pas conformes à l'ordre factice qu'il plaît à ces publicistes de faire résulter de la simple volonté humaine, ou de ce qu'ils appellent la volonté générale, expression dont ils sont bien loin d'avoir le vrai sens, comme on le verra en son lieu.

Une autre espèce d'altération, qui dérive de ces aberrations de l'intelligence des publicistes, c'est lorsque l'association et ceux qui la dirigent, loin de porter les yeux de l'homme vers ce point du niveau divin spirituel et religieux, dont il est descendu, et vers lequel ils devraient tourner sans cesse les regards et les efforts de la famille sociale, ne les portent plus que vers les objets matériels qui ne concernent que son existence animale, et que la sûreté physique du corps politique, toutes choses qui devraient bien être un accessoire de l'œuvre social, mais ne devraient pas en absorber, comme elles le font, le but et l'esprit ; or, qu'elle est l'association politique sur la terre qui ne nous offre pas ce caractère évident de dégradation !

Ainsi toutes ces autorités politiques, qui, sur la terre, ne savent plus remuer dans leur administration que des leviers matériels, ou si l'on veut, que les immondices qui recouvrent entièrement l'objet de l'association humaine, sembleraient, si la comparaison était plus présentable, n'être plus que comme cette classe d'hommes, dont l'emploi est de ramasser dans les villes et de transvaser les boues et les excréments, et qui, en travaillant uniquement ces matières d'infection, voudraient cependant se comparer et se confondre avec les administrateurs de l'état et les colonnes du gouvernement.

Que sera-ce donc si nous observons comment les gouverneurs des nations remplissent même le but matériel auquel ils ont fait descendre l'association humaine ? Nous y verrons que, bien loin d'apporter au peuple les secours de l'homme-esprit, conformément au niveau divin et reli-

gieux, qui est son unique terme, comme son unique principe ; au lieu même de lui procurer le bonheur dans son existence matérielle, qui découlerait naturellement de la même voie, ils ne savent gouverner qu'en extrayant de ce même peuple, ces mêmes biens qu'ils auraient dû verser sur lui, ils ne savent administrer les propriétés de leur pupille qu'en ravageant ces mêmes propriétés et en martyrisant, sous tous les rapports, ceux qu'ils auraient dû soulager.

Quelle distance il y a de cet ordre de choses à celui par où les associations humaines ont commencé, et par lequel elles auraient dû se régir, si les autorités eussent continué d'être réelles et effectives dans l'ordre de l'esprit, comme elles ont dû l'être dans l'origine où la chose divine et religieuse fut le vrai noyau et le vrai centre de l'association des hommes ! Les autorités qui ont succédé à ces autorités antiques et virtuelles, n'étant plus que le fruit de la convention humaine, qui est tout le secret des publicistes, n'ont remplacé cette pensée pure, efficace et divine, qu'elles n'avaient plus, que par des tâtonnements et des fureurs extravagantes, au lieu des secours réels en tous genres et puisés dans l'homme-esprit bien ordonné, qu'elles n'auraient jamais dû cesser de verser sur nous.

Aussi tous les gouvernements politiques quelconque, et sous quelque mode qu'ils se présentent, n'étant plus animés de ce noyau central divin et religieux qui fut leur principe, n'ayant conservé que le nom de ce noyau vivificateur, ou même l'ayant éloigné tout à fait, ne sont plus aux yeux de l'homme observateur, que comme des mains différentes dans lesquelles passe alternativement le même bistouri avec lequel elles s'industrient à disséquer les nations, tout en prétendant les organiser et protéger leur existence.

Et à ce sujet, pour ceux qui ne portent pas leur science politique plus loin que l'écorce de l'arbre social, et ne voient rien au-delà des formes du gouvernement, voici

tout ce que j'aurais à leur répondre, d'après les tableaux qu'on vient de parcourir : Vous vous disputez, leur dirais-je, pour savoir quelle est la meilleure forme de gouvernement ; eh bien ! Si ces mains dont je viens de vous parler sont maladroites ou mal intentionnées, vous devez désirer d'en resserrer le nombre le plus possible, parce qu'alors le mal ira au rabais. Si elles étaient adroites et bien intentionnées, ce serait le contraire, parce qu'alors l'enchère du bien ou la diminution du mal irait en accroissement. Mais en trouverez-vous beaucoup de ce genre ? Si elles étaient éclairées et rapprochées de ce noyau central, divin et religieux, qui est la seule clef de la véritable association humaine, vous n'auriez point à spéculer sur leur nombre et sur leurs mouvements, vous n'auriez autre chose à faire que de vous y abandonner avec confiance.

Résumons ici le tableau des progressions successives de l'association humaine, et des altérations qu'elle a subies. En contemplant cet objet, selon qu'une pensée approfondie le montrera à tout être attentif, voici l'échelle que nous trouverons :

État primitif, pur et divin, telle que nous sentons qu'il aurait dû être, et vers lequel tendent tous les peuples : Dieu, centre et noyau de toutes les associations de l'homme-esprit, et bien ordonné dans toute la régularité de ses mesures. Républiques divines, où tous les membres n'auraient eu qu'un seul esprit.

État secondaire simple, mais au-dessous de la première harmonie, gouvernement théocratique religieux : L'homme-roi, parmi les siens, pour leur transmettre ce qu'il a pu conserver de son premier état, soit par lui-même, soit par les faveurs bienfaisantes de la main suprême qui ne l'abandonna point, et qui seule l'appela à la royauté, dont il posséda éminemment tous les pouvoirs sans exception.

État troisième, laborieux, et en délibération, théocratie simplement spirituelle : Aristocratie supérieure, où, par

de sages conseils, la famille sociale trouverait de puissants secours pour se soutenir contre ses ennemis, et où les gouvernants auraient aussi quelques pouvoirs de l'homme-roi, mais d'une manière plus compliquée.

État quatrième, multiple, sans lumières, excepté celles de la nature inférieure : Les diverses familles du genre humain, livrées à tous les torrents qui s'écoulent de la source de l'homme-esprit non régulier ; mais cependant, étant alors plus égaré que perverti, et où il lui reste des ombres et des images de la justice et des pouvoirs de l'homme-roi, qu'il pourrait exercer encore utilement s'il prenait le soin d'en recueillir attentivement les débris et de les raviver par la droiture de ses intentions.

IL y a un cinquième degré, qui est l'iniquité même, et dont il n'est pas nécessaire de parler ici, quoiqu'il en filtre des rayons dans la plupart des associations humaines.

Au lieu de remonter tous ces degrés, par lesquels l'ordre social était descendu, les hommes ont voulu passer de leur dispersion naturelle à la couronne humaine, puis aux aristocraties humaines, puis aux républiques humaines, le tout sans apporter dans tous ces mouvements aucun des éléments qui les avaient suivis dans les progressions supérieures ou spirituelles ; et c'est alors, qu'à force de marcher dans l'ordre inverse, ils font que les extrêmes se touchent, et que l'un de ces extrêmes attire l'autre, surtout lorsque les choses arrivent à un point où ce n'est plus l'homme seul qui fait les révolutions ; comme cela se voit dans la nôtre, malgré les horreurs et les extravagances dont elle a été souillée.

DE LA VÉRITABLE VOLONTÉ GÉNÉRALE

La volonté générale ne se compose point aujourd'hui de la volonté de tous, comme l'établissent les publicistes, et comme les associations humaines voudraient avoir l'air de le justifier. Premièrement, dans l'état des choses, les intérêts sont trop opposés pour que les volontés soient uniformes ; secondement, quand elles le seraient, elles ne feraient encore rien pour le véritable bonheur de l'association, puisqu'on ne leur présente à discuter que des objets qui ne tiennent plus au but essentiel de cette association, qui est la restauration de l'homme dans ses mesures divines, et que quand on leur présenterait des objets d'un autre ordre, et capables de les ramener à ce but important, elles n'auraient plus les lumières nécessaires pour en décider, attendu que pour les recouvrer, il faut commencer par se faire homme -esprit dans le sens supérieur, et que c'est à quoi ceux qui se mêlent des affaires publiques s'occupent le moins ; et cela parce qu'il leur suffit que leurs titres leur donnent l'apparence de tous les mérites requis, et que leur nomination ou le soi-disant contrat social les dispense d'en avoir la réalité, tandis que pour le moindre métier mécanique, il faut au moins passer par l'apprentissage et faire ses preuves.

Mais les principes ne sont pas aussi flexibles que les opinions ; et il demeure toujours incontestable que ce ne sera jamais la volonté générale qui se formera des volontés particulières ; ce sont, au contraire, les volontés particulières qui doivent se former de la volonté générale, c'est-à-dire, pour parler de manière à prévenir toute équivoque, les volontés particulières doivent se conformer à cette volonté générale qui existe sûrement avant les vo-

lontés particulières, puisque, selon les principes qui nous dirigent dans cet écrit, la volonté générale ne peut être autre chose que la source unique de la pensée universelle et divine, et que cette pensée vivifiante elle-même, qui, dans l'origine, devait être l'aliment de l'homme-esprit, qui devrait encore le diriger dans tous les sentiers tortueux de l'ordre social où il s'est jeté, et où il se jette tous les jours, et qui paraît si respectable et si nécessaire aux publicistes et aux législateurs, pour se pouvoir faire écouter des hommes, qu'ils ne cessent de vouloir se montrer à eux comme étant ses organes et ses ministres.

Ainsi, plus persuadés que jamais que toutes les associations humaines ne peuvent être régulières et solides qu'autant qu'elles sont théocratiques, nous dirons hautement qu'il n'y a de volonté qui puisse être générale que la volonté universelle de l'éternelle sagesse, qui embrasse tout ; que c'est à ce terme exclusif que la voix suprême appelle généralement toutes les nations et tous ceux qui la voudront entendre, et que toutes les autres volontés quelconques qui ne tiennent pas à ce noyau central des associations humaines régulières, ne doivent se regarder que comme des volontés particulières qui ne peuvent bien former quelques agglomérations partielles, mais qui ne se lient point à la grande harmonie et prétendraient en vain appartenir à ce qu'on doit appeler la volonté générale.

Écrivains qui n'avez voulu former le contrat social qu'avec des éléments moraux viciés ou nuls, ou qu'avec des éléments aussi débiles et aussi inférieurs que ceux qui ne tiennent qu'à l'ordre physique, voyez ce que vous devez penser de vos doctrines mortes sur la volonté générale. Ne cesserez-vous de vouloir marier des cadavres ! Les fruits infects qui résultent de ces alliances, ne parviendront-ils jamais à vous désabuser ?

Oui, le véritable contrat social n'est que l'adhésion de tous les membres du corps politique à cette antique volonté générale qui est avant lui, et qu'il ne pourra jamais

créer avec toutes ses opinions et toutes ses volontés particulières, quelque uniformité qu'elles pussent avoir, si elles ne sont pas prises dans cette base et dans cette universelle lumière : c'est là ce qui aurait consacré les premières familles du genre humain, où les enfants instruits par leurs pères auraient trouvé un intérêt plus vif à rester unis à leurs parents, après même l'époque des besoins physiques de leur bas âge, qu'ils n'en eussent trouvé à s'en séparer ; parce que ces parents auraient eu des dons et des facultés dont leurs enfants n'auraient pu dédaigner les fruits sans se nuire, et dont ils n'auraient pu se passer, quand même ils auraient été jouissants de toutes les forces de la jeunesse et au-dessus de tous les besoins du bas âge ; et ce lien social, puisé dans la nature de l'homme-esprit, est plus que suffisant pour assurer la sociabilité humaine, et l'établir sur des fondements solides.

C'est cette même lumière qui, se propageant dans les différents âges, aurait consolidé les différents corps politiques, puisqu'ils n'auraient pu tirer que d'elle seule la force, l'appui et la direction nécessaires à leur existence ; c'est enfin là où les différents chefs et les différents administrateurs auraient puisé cette importante sanction dont j'ai peint le sublime caractère dans ma lettre déjà citée ; sanction qui, dans le vrai, est composée de la fidélité de celui qui est employé, et de l'union de la volonté générale et suprême aux vertus de cet individu, pour qu'il puisse les mettre en valeur avec confiance et succès.

C'est alors que les corps politiques et tous ceux qui les gouvernent deviennent respectables et sacrés, et que ceux qui les attaqueraient et les offenseraient tomberaient infailliblement sous le pouvoir de l'irréfragable justice, puisque la volonté générale, ou la volonté supérieure, ou enfin ce vrai souverain, dont seul toutes les puissances politiques peuvent tirer réellement leur souveraineté, ne pourrait laisser impunies les insultes fai-

tes à des corps politiques et à des autorités qu'il aurait constitués lui-même ; et comme il en prendrait lui-même la défense, on verrait alors naître dans l'ordre politique religieux un nouveau rayon d'autorité qui rendrait légitimes tous les actes de sa justice, soit civile, soit criminelle, et qui répondrait mieux aux besoins et aux inquiétudes de notre esprit, que toutes les contorsions que les publicistes et les législateurs donnent à leur pensée pour légitimer tous les massacres juridiques dont les hommes remis à eux-mêmes ne cessent d'ensanglanter la terre.

Je n'ai pas besoin d'appuyer plus longtemps sur cette base universelle, ou sur cette volonté générale, qui seule est le principe de tout contrat social, puisqu'il ne doit y avoir que des contrats religieux ; qui seule est le sceptre de la souveraineté, puisque l'homme n'en a plus, et qu'il n'en peut recevoir de se semblables, dès qu'ils n'en ont pas plus que lui ; qui seule enfin devrait être le flambeau de l'administration et de tous les mouvements politiques, puisque sans elle, il n'y a que ténèbres dans l'esprit des hommes, et que désordres dans leurs actions.

Que revient-il en effet à la terre de cette multiplicité et de cette successive contrariété des diverses puissances humaines et factices qui se substituent journallement à cette base, qui se croisent se brisent et se renversent mutuellement depuis le commencement du monde, sur toutes les parties de notre globe, pour y établir ce règne imaginaire de la volonté de l'homme qui ne s'y établit jamais ? Tous ces fantômes, après avoir répandu la terreur et les ravages, se dissipent dans leur propre impuissance et laissent forcément le champ libre à l'immortelle et constante vérité. Ils sont comme ces nuages sans forme fixe, enflammés et fulminants qui se disputent l'empire des airs depuis l'origine des choses, et qui après avoir obscurci, troublé et épouvanté l'atmosphère, finissent toujours par nous laisser voir au-dessus d'eux le tranquille domaine de l'empyrée. Que faut-il de plus pour

nous apprendre où nous devons aller chercher la source du lien social, et s'il y a d'autre volonté générale que la volonté qui n'est point humaine ?

Ceux qui n'ont point tout à fait abjuré leur caractère d'homme -esprit ne me refuseront sûrement pas leur adhésion ; et c'est dans leur suffrage, aussi bien que dans le fond de mon cœur, que je trouverai mon repos et ma récompense. Les autres, trop éloignés de ces principes pour me comprendre, jetteront les regards du dédain sur ces vérités ; et pour les réfuter, se borneront à s'enfoncer de nouveau dans leur obscur labyrinthe, d'où ils ne me répondront que selon leurs moyens, c'est-à-dire, par des maximes absurdes, et ensuite par des brigandages pour prouver la justesse et la bonté de leurs maximes. Oh vous, publicistes, si vous n'êtes pas sûrs que le sang des nations ne crie un jour contre vous, et ne s'élève jusqu'au-dessus de vos têtes, méditez davantage vos instructions politiques.

DE CE QUE LES HOMMES APPELLENT LA VOLONTÉ GÉNÉRALE, OU DE LA VOLONTÉ GÉNÉRALE HUMAINE

Non seulement nous ne pouvons reconnaître la volonté générale comme base de l'association et comme lien du contrat social, mais non ne pouvons pas même la reconnaître comme base et principe de la forme de gouvernement, ni de tous les modes d'administration que les hommes inventent et varient tous les jours en aveugles pour régir les corps politiques.

Car ce serait se placer au-dessous de l'enfance que de regarder comme volonté générale celle de ce qu'on appelle peuple, ou de cette portion obscure et ignorante des nations, qui n'est mobile qu'à l'appât de la cupidité, ou qu'à la férocité des bêtes sauvages. Qui ne sait que ce qu'on appelle peuple doit se considérer par tout comme l'instrument le plus maniable pour tous ceux qui voudront s'en servir, n'importe dans quel sens ? Il leur est aussi facile de le mouvoir pour faire le mal que pour faire le bien ; et l'on peut le comparer à un aiguillon dans la main du pâtre qui l'emploie à son gré pour conduire son bétail où il lui plaît, et qui, avec ce même instrument, mène à sa volonté le bœuf au pâturage, au labourage ou à la boucherie.

Parmi les témoignages universels que le spectacle de la terre entière pourrait nous offrir à cette vérité, prenons pour exemple ce qui s'est passé sous nos yeux dans la révolution française. Quoique je persiste à y voir la main de la Providence, quant au fonds, je ne persiste pas moins à y voir la main de l'homme, quant à la forme, et aux fureurs atroces et révoltantes qui ont déshonoré ce grand événement.

Lors donc qu'on voudrait nous présenter les diverses formes de gouvernement par lesquelles nous avons passé depuis le commencement de cette révolution, comme étant le fruit et l'expression de la volonté générale des Français, il serait bien clair qu'on ne pourrait nous en imposer davantage.

Premièrement, lorsque les états généraux se sont constitués le souverain, il est sûr que ce n'était alors que leur volonté particulière qu'ils exprimaient, et non point celle de tous leurs commettants ; bien plus lorsqu'ils se sont constitués ainsi le souverain, cet acte était bien loin d'être le fruit de l'assentiment universel des états généraux eux-mêmes, puisqu'ils offraient l'assemblage des intérêts les plus disparates et les plus opposés entre eux. Joignons donc cette diversité d'intérêts qui partageaient en effet l'assemblée, à cette même diversité d'intérêts qui partageait également toute la France, puisque les états généraux n'étaient que l'extrait des ordres qui la composaient alors, et nous verrons à quoi se réduira ce que cette fameuse assemblée nous a donné, comme l'expression de la volonté générale de la nation.

Il faudra ainsi retrancher du nombre des votants, pour cette extraordinaire révolution, tous ceux qu'elle blessait dans leurs distinctions, dans leurs dignités, dans leurs privilèges, dans leurs intérêts pécuniaires ; c'est-à-dire, qu'il faudra en retrancher d'abord tous les gens de cour, de quelque étage qu'ils fussent, et quelque fût leur emploi ; puis il faudra en retrancher tout le haut clergé ; il faudra en retrancher toute la noblesse, grande ou petite ; il faudra en retrancher la haute finance et l'armée innombrable de ses sous-ordres ; il faudra en retrancher cette foule de propriétaires qui devaient se trouver ruinée par les sacrifices que cette assemblée faisait soi-disant en leur nom ; il faudra en retrancher tous ces hommes paisibles que ce nouvel état de choses entraînait à une vie turbulente et si étrangère à leurs habitudes ; il n'y aura

donc plus à compter que ceux de cette assemblée qui avaient eu le talent ou l'adresse de subjuguier leurs antagonistes, et il faudra seulement y ajouter le petit nombre de partisans qui, dans le reste de la France, étaient en état d'avoir un avis semblable au leur.

Joignons à cette liste de réduction, tous les enfants et toute la jeunesse au-dessous de l'âge requis par la loi, et en outre toutes les femmes que leur sexe exclut des affaires publiques, même lorsqu'elles seraient en âge d'avoir une volonté, et qui forment à elles seules la moitié d'une nation ; et l'on verra, d'après tous ces tableaux, à quoi se réduit en France le petit nombre de ceux qui se sont dit, et se disent agir et gouverner au nom de la volonté générale. Car, ce que nous venons de dire, par rapport aux états généraux qui ont opéré la révolution française, on peut le dire, à peu de choses près, de toutes les formes de gouvernement qui se sont succédées dans cette révolution, ainsi que des autorités administratives, qui ne sont censées être que les bras de ces gouvernements, et par conséquent que la partie active de cette volonté générale, de laquelle tous les mouvements doivent émaner.

Si l'on réfléchit ensuite que dans un corps d'administrants il se trouve toujours plusieurs membres qui, par leur talent ou leurs intrigues sont les meneurs des autres ; que parmi ces meneurs, il s'en trouve aussi ordinairement un qui prédomine et qui mène les meneurs ; si l'on pense à ce que non seulement on ne peut le considérer comme un *monarque* en qui est censé résider la puissance et la volonté de tous ; mais qu'on ne peut pas même le considérer comme un *autocrate*, puisque ce n'est pas toujours sa puissance personnelle qui le conduit, qu'ainsi on peut le regarder ou comme un *exocrate*, puissance externe, ou comme un *disménocrate*, puissance ennemie, ou même comme un *anomocrate*, puissance scélérate ; enfin, si d'après ce coup d'œil et ce minimum de puissance, qui peut même être moins qu'une

puissance négative, on entendait affirmer que la France a été révolutionnée, constitutionnée et gouvernée par la volonté générale, on ne pourrait pas se défendre d'un mouvement de surprise, et on ne pourrait s'empêcher de reconnaître dans ceux qui tiennent ce langage, ou beaucoup de mauvaise foi, ou beaucoup d'inadvertance ; on serait étonné, dis-je, que dans un temps où les idées de métaphysique font si grande peur, on en avançât une semblable, et qui sûrement est si métaphysique, que jamais l'esprit humain ne pourrait atteindre jusqu'à elle.

Mais c'est dans cet abus de mots que nous voyons reluire les principes qui nous ont mis la plume à la main. Plus les hommes parlent de la volonté générale, au milieu de ces erreurs palpables, plus ils nous annoncent qu'il devrait y en avoir une qui le fût, pour que leur marche fût régulière ; et quoiqu'ils tendent à faux, et en sens inverse, vers ce point du niveau dont ils auraient besoin pour conserver leur équilibre, il n'est pas moins certain qu'ils y tendent, et qu'ils constatent évidemment par là, dans leurs illusions, son existence, et par conséquent la possibilité que la seule volonté générale qui soit réelle, c'est-à-dire, la volonté supérieure et divine fût le régulateur de toutes les associations humaines.

Nous ne croyons pas non plus tromper les hommes en leur disant que si, malgré leurs ténèbres et leurs imprudences, il ne filtrait pas sur la terre quelque rayon de cette universelle volonté supérieure, il serait impossible que les associations politiques subsistassent encore ; oui, le plus grand des prodiges que l'homme pût concevoir, ce serait que tout ne fût pas renversé sans retour, si cette éternelle volonté générale ne laissait jamais percer, au travers des nuages épais qui nous environnent, quelques lueurs de son inaltérable clarté ; et la plus grande preuve qu'à notre insu, et sans que nous puissions souvent démêler ni dans quel homme, ni par quel moyen elle ne

cesse de jeter quelques regards sur l'ordre des choses, c'est que ces choses existent.

Mais, d'un autre côté, ce prodige ne nous surprendra plus lorsque nous réfléchirons que malgré ses égarements, l'homme, en qualité de miroir de l'éternelle pensée divine, est toujours pour elle un objet chéri dont elle ne peut cesser de s'occuper ; que d'ailleurs le moindre trait de sa puissante et bienfaisante vigilance, est l'expression vivante de cette volonté supérieure et générale elle-même, et qu'il en apporte avec lui tous les caractères.

Voilà pourquoi, tout en jugeant les puissances humaines, établies universellement sur la terre, je suis bien loin de vouloir que l'homme les renverse, parce que nous ignorons toujours la main cachée qui peut agir sous ces mains visibles ; et fussent-elles injustes, ce n'est point à l'homme seul de les redresser, s'il ne veut s'exposer lui-même au sort funeste de ceux qui ne servent que d'instruments à la punition des nations, et qui ne savent que s'abreuver de sang. Nous voulons seulement, par ce tableau, les engager à s'approcher elles-mêmes autant qu'elles le pourront de la justice, puisque c'est le seul moyen de corriger les défauts que nous avons remarqués dans ce qu'on appelle la volonté générale humaine, et d'ouvrir d'autant plus les voies à la seule véritable volonté générale.

DES ÉLECTIONS. DES AUTORITÉS ; ET DES REPRÉSENTANTS

La marche fautive de la science politique humaine, en ne nous faisant connaître que l'homme altéré, sans vouloir l'avouer pour tel, en lui supposant les droits qu'il n'a plus, et en éloignant toujours le principe, nous amène à une absurdité palpable ; savoir : que selon le plan naturel des choses, il y ait, dans les mêmes espèces, des souverains du même ordre, des chefs du même genre, et que ce soient les individus qui les choisissent. Cet usage peut avoir lieu, il est vrai, parmi les hommes en société, dans des circonstances urgentes, dans des dangers imminents, ou plutôt, dans le cas d'une altération évidente du corps social et du mobile régulier qui devrait lui servir de boussole, telle que de n'avoir plus la moindre notion positive sur l'objet fondamental de l'association humaine, ni du principe lumineux qu'elle pourrait avoir pour régulateur, et par conséquent telle qu'est la situation universelle des associations terrestres, dont le but ne s'élève pas au-dessus de l'ordre inférieur et matériel.

Dans ces cas là, sans doute, les élections sont praticables et ne mériteraient pas même de censure, si les élus se tenaient dans la borne des droits si atténuée et si réduits qui restent à l'homme ; car regardant tous ces objets de l'ordre inférieur, comme les affaires du ménage, ainsi que je l'ai dit dans ma lettre, les hommes sont bien les maîtres sans doute de régler ces sortes d'affaires comme il leur plaît, et de se choisir parmi eux des bonnes et des gouvernantes sur qui ils se déchargent de tous ces soins. C'est ainsi que nous ne trouvons pas mauvais qu'une troupe d'enfants choisissent entre eux des chefs, des supérieurs et des dignités de toute espèce, et qu'ils fassent

des règlements pour l'administration de leurs joujoux et de leurs poupées. Mais de même que ces enfants seraient répréhensibles, et que leurs jeux deviendraient dangereux s'ils portaient les choses au sérieux ; de même dans l'ordre social et politique, les élus s'écartent de la ligne et de la mesure qui leur restent aujourd'hui, s'ils veulent mettre de l'autorité où on ne leur demande que des conseils ; de l'empire où on ne leur demande que de la bienveillance ; et des lois sanguinaires où on ne leur demande que des soins.

Tant que l'état social ne s'élève pas au-dessus de ce degré inférieur, je le répète, les élections humaines sont tolérables ; mais dès qu'il monte, elles ne sont plus qu'illusoires, parce qu'il aborde des régions dont l'homme n'a plus ni la clef, ni la carte ; et c'est en voulant agir comme les ayant encore l'une et l'autre, et en les fabriquant selon son caprice qu'il ravage l'ordre inférieur social, au lieu de le restaurer.

Dans l'ordre des associations plus relevées, et qui, selon que je l'ai exposé, ne sont autre chose que des associations théocratiques et religieuses, ce ne peut plus être l'homme, ce ne peut être que l'universelle sagesse ou la pensée vive et divine, ce premier point de notre niveau, qui choisisse ses ministres et qui accompagne leur élection de tous les moyens qui leur sont nécessaires pour la remplir. Or, si l'universelle sagesse peut choisir ses ministres dans l'ordre des choses divines et supérieures, à plus forte raison le pourrait-elle dans un ordre plus inférieur, si les hommes n'étaient pas si avides de se revêtir de l'apparence de l'autorité réelle, et d'agir cependant comme si cette autorité réelle était entre leurs mains.

Mais pour montrer combien sont abusives les prétentions de ceux qui puisent leur autorité impérieuse dans ces simples élections humaines, et qui n'étant appelés, comme je viens de le dire, qu'aux affaires du ménage, veulent dominer souverainement dans toute la maison, je

n'ai qu'une chose à demander : N'est-ce pas le père de famille qui choisit les gouvernantes et les instituteurs de ses enfants, ainsi que les fermiers et les laboureurs de ses terres ? Et sont-ce jamais les gouvernantes, les instituteurs, les fermiers et les laboureurs qui choisissent le père de famille ? Ainsi lorsqu'un élu, selon les voies humaines et inférieures, s'annonce pour être le représentant du peuple, il doit, s'il est juste et bon logicien, dire à ses concitoyens : « je ne suis représentant que d'une partie de votre volonté ; savoir : de celle qui a pour objet l'administration de vos affaires domestiques, parce que vous avez le pouvoir de me confier ces soins inférieurs : mais je vous tromperais et je me mentirais à moi-même si je me disais le représentant de votre volonté entière, ou de celle qui embrasserait tous les degrés de votre existence, et toutes les bases, ainsi que tous les ressorts de votre ordre social, car vous n'avez plus la jouissance de toutes les lumières et de toutes les pensées qu'il faudrait pour cela ; et par votre élection il vous a été impossible de me les donner et à moi de les recevoir. Ce n'est donc qu'en vous abaissant que je m'élève, ce n'est qu'en vous ôtant l'usage de vos moyens, que je parois en avoir plus que vous ; ce n'est qu'en vous rapetissant journellement, que je me fais passer pour grand à vos yeux. Que serait-ce donc si je n'usais de mon ministère que pour vous ruiner, pour vous ôter la liberté ou la vie ? Il est clair que ce ne serait point à ces actes là que vous m'auriez appelé, puisque chaque citoyen peut dissiper ses biens, se tenir renfermé ou se couper le col quand il lui plaît, et qu'il n'a pas besoin d'un représentant pour se satisfaire sur tous ces points ».

Rousseau a dit que la souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; il dit aussi qu'à l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre, il n'est plus. Il dit enfin que les députés du peuple ne peuvent être ses représentants, qu'ils ne sont que ses commissaires.

On voit ici en quoi je m'accorde avec lui, savoir dans l'idée d'un représentant, que je regarde en effet comme un être de raison dans le sens où on nous le montre, et qui, selon tous les principes les plus rigoureux, ne peut être qu'un commissaire. Mais on voit aussi en quoi j'en diffère ; savoir, particulièrement dans l'idée de la souveraineté du peuple, que je place bien comme lui dans la volonté générale ; mais non point dans la chimérique volonté générale du peuple, puisque je ne connais d'autre volonté générale que celle de l'éternelle sagesse, ou de l'universelle pensée divine ; et le discours que je fais tenir ci-dessus, à un soi-disant représentant, explique clairement mon idée.

Mais veut-on concevoir mieux encore ce que seraient ces députés ou commissaires à l'élection desquels la volonté humaine n'aurait point de part ? Portons nos yeux sur la nature. De tous les animaux, je ne vois que les abeilles qui aient un chef, et ce chef, ce ne sont point elles, c'est la nature qui le leur donne. Ce chef n'est point maître, il est source infiniment féconde, et par-là il est une indication sensible de ce que les rois et les chefs des hommes devraient être dans l'ordre de l'esprit ; c'est-à-dire, qu'ils devraient verser sur leur cercle l'immensité des dons et des faveurs dont ils seraient les organes privilégiés ; secondement, ils ne seraient jamais choisis par des hommes, et leur élection viendrait de la classe de la pensée supérieure à eux, et d'une source qui ne leur appartient plus en propre.

DES LOIS ET DES PEINES

Comme les législateurs humains n'ont plus la pensée primitive et vivifiante, ils ne peuvent faire des lois génératrices, expansives et productrices, il ne peuvent engendrer le bien ; toute leur tâche, quand ils sont bien intentionnés, se borne à observer le mal et à l'éloigner du corps social autant que cela leur est possible ; d'un autre côté, comme l'homme n'est point ici-bas dans la région vivante et fertile, mais dans la région de la mort et de la stérilité, on dirait qu'ils ne le croient susceptible de recevoir que des lois prohibitives, que des lois de frayeur et d'angoisse ; aussi pour s'assurer de la débilité des législations humaines, il suffit de considérer les codes des nations. Ils se bornent tous, à des défenses et à des menaces ; ces codes humains semblent n'en être jamais qu'au régime de la terreur ; on ne cesse d'y prescrire aux citoyens de ne pas faire telle chose, de ne pas aller dans tel endroit, de ne pas toucher à ceci, à cela, et le tout sous des peines rigoureuse, précisément comme on fait avec les enfants, qu'il faut préserver de toute sorte d'accidents, et à quoi on ne peut pas parler le langage d'une raison vive. On dirait qu'il n'y a qu'un seul sentiment dans l'âme des législateurs, celui de l'état précaire et fragile de leur édifice politique, et celui de la défiance envers les administrés qu'ils regardent moins comme des pupilles que comme des adversaires ; enfin l'état politique leur paraît moins une terre fertile dont on peut attendre l'abondance, qu'un torrent dévastateur contre lequel il faut sans cesse élever des digues pour se préserver de ses ravages ; et les législateurs humains en fabriquant leurs lois, semblent être autant de cyclopes, qui n'ont

pour tâche que de forger des foudres contre les Titans ; ils tremblent sans cesse pour le terrible Jupiter, dont ils se sont rendus les ministres ; et ce redoutable maître ne leur souffle que l'inquiétude et la vengeance, qui forment son unique élément, parce que la paix et la douceur lui sont inconnues. Et il y a encore des hommes qui ne veulent pas croire à l'altération de l'espèce humaine !

Sont-ce là cependant les signes et les caractères d'un ordre social fondé sur les bases imprescriptibles que nous présentons dans cet ouvrage, comme les seules qui soient vraiment analogues à l'homme-esprit, et vers lesquelles nous le voyons se tourner universellement par les besoins inextinguibles de sa nature ? Est-ce ainsi qu'on lui fait atteindre ce niveau sublime pour lequel tout crie qu'il a reçu l'existence ?

Dans cet ordre réel, dont l'homme n'a presque pas su conserver d'images, les lois administratives devraient être fécondes ; elles devraient être toutes au profit des administrés, comme à la gloire des administrateurs. On y dirait à l'homme, « suivez tel sentier, mettez en jeu tous vos efforts, agissez activement dans tel ou tel sens, écoutez les lois vivifiantes dont l'universelle pensée divine a rempli le monde et qu'elle ne cesse de lui présenter ; et alors vous parviendrez à procurer à la famille sociale des avantages positifs dont chaque membre retirera de l'utilité, et dont la solidité résistera aux efforts des ennemis de la chose publique, en même temps qu'elle vous remplira d'une paisible et joyeuse sécurité. Si vous vous écartez de ces sentiers que l'on vous trace, vous souffrirez ; non pas qu'on ait besoin pour cela de vous infligez des peines, puisque dans ces lois, que l'homme n'a point faites, les peines sont essentiellement liées à la transgression, comme la peine de se brûler attend infailliblement quiconque se jette dans le feu ».

Au lieu de ces codes si productifs, et dont la vérité retentirait dans les cœurs de tous les hommes, si on leur en

parlait davantage, les législateurs humains sont venus gouverner la terre avec des lois mortes, qu'ils n'ont su montrer que comme un épouvantail, et qu'en les environnant de menaces et d'échafauds ; et malheureusement les menaces et les peines qu'elles prononcent ne tiennent presque jamais à la nature du délit, quelque soin que le législateur prenne pour les accorder, tandis que si l'on nous ouvrait les yeux sur nos véritables dangers, nous verrions combien la punition serait liée naturellement aux transgressions.

Dans l'établissement d'une loi et de la peine qui doit correspondre à sa transgression, il ne suffit pas que les législateurs se trouvent du pouvoir, c'est-à-dire, de la force, il faut bien plus nécessairement encore qu'ils se trouvent le droit de l'exercer. Or, c'est ici que les législateurs humains montrent leur inconséquence et leur peu d'attention, tout en se proclamant avec hardiesse comme marchants sous les étendards de la justice, et de l'universelle volonté générale.

Sûrement une des règles les plus incontestables de la justice serait, que dans les peines afflictives que les législateurs humains se permettent d'infliger, ils n'ôtassent jamais au criminel que ce qu'ils pourraient lui rendre, s'il venait à profiter de la punition et à rentrer dans les voies et dans l'observance de la loi. C'est ainsi qu'ils pourraient lui ôter ses dignités, ses biens, sa liberté même, parce qu'ils auraient en leur pouvoir les moyens de lui rendre toutes ces choses quand ils le trouveraient suffisamment amendé. Mais où ont-ils pris ce droit de mort sur leur semblable ? Dès qu'ils n'ont pas le pouvoir de lui rendre la vie, ils devaient sentir qu'ils n'avaient pas celui de la lui ôter par eux-mêmes, parce que cette peine n'est plus une punition, mais une destruction qui devient inutile au coupable, et qui n'est guère plus profitable aux méchants qui en sont les témoins. Où, dis-je, ont-ils donc pris ce droit de mort sur leur semblable ? Le voici.

Lorsque l'homme a passé de la région supérieure dans la région terrestre, il est devenu sujet à la mort naturelle, qui était en effet une suite de son égarement. La justice suprême, en lui infligeant cette peine, était bien éloignée de la rendre inutile ; et l'homme-esprit qui subissait fructueusement cette condamnation, ne faisait que rentrer dans la mesure dont il était sorti ; de façon qu'il pouvait regarder plutôt sa vie matérielle comme la pénitence de sa faute, et sa mort comme délivrance.

Mais cette région terrestre l'exposant à de nouveaux crimes, à mesure que ses rapports s'étendaient sur la terre, la justice suprême fut obligée de resserrer pour le coupable l'intervalle qui lui était donné pour son expiation, et c'est alors que la mort devenait un châtiment pour lui, comme étant prématurée, et comme le livrant à une situation plus pénible, comme homme - esprit, que celle d'où on l'arrachait pour le supplice ; néanmoins cette justice ne le pouvait point perdre de vue pour cela ; et comme les lois divines sont vivantes, et qu'elles ne peuvent même, en donnant la mort, se séparer de la vie qui les accompagne, nous ne croirons point nous égarer, en pensant que le coupable, qui payait ses crimes de sa vie animale, et qui entrait dans une situation plus pénible que celle qu'il quittait, ne pût aussi en y entrant avec résignation, en espérer le terme, et jouir enfin des vivifiantes compensations divines.

Dans le premier exemple, l'homme-esprit était puni par la privation ; dans le second exemple ou dans l'état qui suivait la mort corporelle du coupable, l'homme-esprit était puni par la molestation ; mais ces deux punitions étant divines, elles ne pouvaient avoir que l'amendement de l'homme-esprit pour objet, et non pas sa destruction, qui est impossible ; et dans tous les cas la main suprême pouvait toujours rendre au coupable beaucoup plus qu'elle ne lui avait ôté.

Or, pour exécuter ces terribles jugements, la justice suprême n'employait pas toujours immédiatement les fléaux physiques et les puissances de la nature ; mais souvent pour voiler sa marche, elle confiait son droit à la voix et à la main de l'homme, qui alors, se trouvait légitimement et efficacement pourvu de tout ce que nous appelons le droit de vie et de mort sur ses semblables, et qui, ne l'exerçant que par ordre, et d'après des lumières qui n'étaient point humaines, se trouvait à l'abri de tout reproche.

Mais les législateurs humains n'ont porté que les ombres de ces hautes vérités dans leur justice composite, et ils ont passé de toutes ces autorités supérieures à leur seul pouvoir aveugle, et à leur autorité capricieuse avec laquelle ils ont décidé, condamné et tué, comme s'ils avaient eu l'autorité divine, et en disant toujours que ce n'était point eux, mais la loi, qui versait le sang du coupable. Ils ont pris le simple souvenir de ce droit divin pour le droit lui-même, et dès que l'homme avait eu quelquefois le pouvoir de faire périr le criminel par l'ordre supérieur, ils ont cru qu'ils en avaient constamment le droit, sans songer que l'usage de ce droit, pour être à couvert de l'injustice et de l'atrocité, ne doit pas émaner de la volonté de l'homme, mais de la main puissante et divine, qui seule a le moyen d'y apporter une exacte compensation.

D'ailleurs les hommes, à moins que ce ne soit à leur insu, ne commettent presque plus leurs crimes que par des voies et des mobiles très secondaires, parce que depuis qu'ils s'ensevelissent de plus en plus dans la brute matière, ils ne se rendent plus activement et avec connaissance de cause les ennemis de la source esprit, à laquelle ils ne croient pas, et ils s'éloignent d'autant des vastes foyers des crimes qui appelaient la mort ; et cependant les lois humaines, sans chercher à se rallier à des lois antérieures à elles, et à s'unir à la source vive, d'où doivent

dériver tous les pouvoirs, ne prononcent pas moins cette mort journallement.

C'est donc à la fois une inconséquence et une injustice dans les législateurs, de se conduire comme s'ils étaient sûrs d'avoir des droits supérieurs, et comme s'ils voyaient autour d'eux les fruits de l'arbre des crimes vifs, tandis que nous n'apercevons plus parmi nous ni les uns ni les autres.

Ces idées paraîtront sans doute très extraordinaire. En voici une qui le paraîtra sûrement davantage ; c'est que les véritables législateurs et les administrateurs qui mériteraient réellement ce nom, selon toutes les bases de cette pensée pure, qui est l'éternel élément de l'homme-esprit, seraient ceux qui, au lieu de verser autour d'eux tous les maux, comme font les gouverneurs humains, et de diriger au contraire sur eux-mêmes tous les biens, auraient un assez grand fond de générosité et de moyens pour se charger seuls de tous les maux, et verser tous les biens sur les autres, qui sauraient aller même jusqu'à se dévouer pour les coupables, et qui, en se sacrifiant eux-mêmes, satisferaient à la fois à l'amour et à la justice, parce que, selon tous les principes que nous avons exposés, et que l'homme non altéré trouvera encore dans son cœur, la justice prise dans son sens intégral doit être une guérison, et une cure, et non pas une destruction. Car si c'est une belle chose que de savoir mettre de la mesure entre les délits et les peines, c'en est une plus belle encore d'en savoir mettre entre la justice et l'amour, qui sont liés par une alliance indissoluble ; et sous ce rapport l'homme-esprit pourra trouver, sans que je le lui nomme, quel a été à la fois *le plus sage législateur et le meilleur administrateur de la terre* : vérité féconde qui a été dans la pensée des hommes depuis le commencement du monde, mais dont ils ont abusé presque partout par d'absurdes immolations humaines, et par des dévouements ridicules.

DE LA LIBERTÉ, ET DES NOMS

La liberté politique, telle que Rousseau nous l'a peinte dans le premier livre de son *Contrat social*, produirait sans doute, sinon le bonheur, au moins la paix dans les états où cette liberté serait connue. Mais d'après son propre aveu, et surtout d'après toutes les observations qu'on vient de parcourir, on voit que cette espèce de liberté, dont l'idée fait honneur au génie de son auteur, n'a jamais eu d'existence dans aucune des associations régies par la simple volonté corrompue des hommes. Ceux qui, moins avancés encore que cet éloquent écrivain, croient que, passer d'une forme de gouvernement sous une autre forme de gouvernement, c'est vraiment conquérir la liberté, ne se servent pas plus de leur discernement que les enfants ; quant à ceux qui voudraient confondre la liberté avec la licence, et qui dès lors ne se montrent que comme des fous ou des brigands, je n'ai rien à leur dire, puisqu'ils sont hors d'état de rien entendre ; je remonte donc tout de suite à la seule source qui puisse nous offrir cette liberté dont les hommes ont si grand besoin, mais qu'ils s'efforcent en vain d'acquérir.

La liberté prise dans ce sens supérieur consiste à ce que le corps politique ne soit point entravé par les incertitudes de lois insignifiantes, à ce que sa route lui soit clairement tracée, à ce que tous les membres qui le composent n'aient que des mouvements profitables à l'ensemble social, et qu'ils trouvent également dans la loi qui les régit, et le droit d'atteindre à tous les développements dont leur nature les rend susceptibles, et la certitude que, loin d'en être empêchés ni par cette loi, ni par les autres membres, ils reçoivent d'eux tous, au contraire,

l'appui et le secours nécessaires pour mettre tous leurs dons en valeur, puisque plus ces dons se développeront, plus la société y gagnera.

Or, d'où peut-on attendre cet ensemble de jouissances et de perfections, si ce n'est du règne complet et effectif de la suprême volonté générale, et non pas de l'abusivité de la volonté générale humaine ? Et s'il est constant que ce titre de volonté générale ne peut s'appliquer à la volonté humaine, qui n'offre jamais ce caractère, il faut donc de toute nécessité le laisser à la seule volonté, à qui il convienne, c'est-à-dire à cette volonté générale supérieure, qui ne cherche qu'à universaliser sa loi vive et lumineuse, et qui seule peut remplir l'idée que les hommes et les publicistes paraissent s'en être formé dans toutes les parties de la terre ; car n'oublions pas que nous avons reconnu la pensée vivifiante et divine, comme premier et unique fondement de toutes les associations humaines.

Malheureusement les sources de la pensée mauvaise l'ont tellement emporté sur ce qui restait à l'homme de la source pure, que nous ne connaissons point d'association dont le contre ou le noyau ne soit ou débile, ou vicié ; et plus malheureusement encore, lorsque les pensées bonnes se sont retirées de la demeure de l'homme, il en a conservé les noms, qu'il a presque toujours pris pour les choses mêmes qu'ils auraient dû représenter.

Il y a une loi fondamentale et sans exception, qui fait que si les pensées, soit bonnes, soit mauvaises, sont toujours le noyau de l'association humaine, cependant elles ne peuvent se manifester que par des noms, et c'est pour cela que tous les peuples ont un nom, parce que chaque peuple est une pensée, et aurait dû n'être même qu'une pensée divinement pure, à n'en juger que par cet attrait qu'ont tous les peuples à se forger une origine céleste, et à justifier par-là la plupart des récits mythologiques qui se trouvent partout envelopper la naissance des nations. Mais indépendamment des noms propres et constitutifs

des nations, elles sont toutes attachées et dévouées à des noms usuels, moraux et métaphysiques, qu'ont ont continuellement à la bouche, auxquels elles rendent journellement un hommage et un culte, et auxquels elles consacrent non seulement tous leurs mouvements, mais auxquels même elles sacrifient leur existence. Ces noms ostensibles qu'elles regardent comme les enseignes de la vérité, et sous lesquels il y a tant d'autres noms cachés qu'elles négligent de scruter scrupuleusement, sont la liberté, la gloire, l'honneur, la justice, l'intérêt national, la religion, la vengeance, la protection de ses alliés, etc. et c'est sous ces noms là, qu'elles font absolument le contraire de ce qu'ils renferment.

Nous blâmons beaucoup les nations à sauvages qui immolent des victimes humaines à leurs idoles ; nous blâmons les Juifs qui en ont fait autant aux leurs, d'après les faux exemples qu'ils avaient pris chez leurs voisins. Or, chez tous ces peuples, indépendamment du nom de leurs idoles matérielles, il y avait aussi des noms de dévotion, de patriotisme, de besoins expiatoires mal entendus, de vengeance, etc. et c'est à ces noms là ou à l'idée fausse qu'ils renfermaient que ces nations sacrifiaient des hommes, bien plutôt qu'à leurs idoles matérielles, qui ne pouvaient leur demander de victimes.

Eh bien ! Nous qui croyons si fort au-dessus des autres peuples en ce genre, voyons combien nous avons offert de victimes humaines dans la révolution aux mots de nation, de sûreté de l'état, etc. N'oublions pas surtout combien nous en avons offert au mot liberté, et cela devant une idole matérielle qui en porte le nom, mais qui n'est qu'une image muette de cette pensée féroce et si barbaquement appliquée, dont les sacrificateurs ou les bourreaux étaient les ministres. Non, nous ne différons pas des autres nations ; nous sommes enveloppés des mêmes ténèbres, et nous avons fait nos preuves que nous sommes

capables des mêmes crimes, nous n'en avons même presque pas varié le mode et les nuances.

C'est donc malheureusement une vérité trop certaine que toutes les nations de la terre couvrent de morts, soit leurs champs de bataille, soit les théâtres de leurs cruautés, et que sur ces lacs de sang vous entendez planer des voix qui répandent le bruit de leurs actions triomphales, et qui crient : victoire, gloire, liberté, etc. sans laisser à l'oreille le temps de démêler le sens de toutes ces impostures. Devons-nous avoir une plus grande idée de ce nom de paix qui succède à toutes ces boucheries, et que les peuples célèbrent avec tant d'exaltation, comme s'ils avaient vaincu leur vrai ennemi, qui est l'ignorance et l'illusion, tandis qu'avec ce beau nom de paix et toutes les fêtes qui l'accompagnent, ils ne font tout au plus que mettre des entractes à leurs délires ?

Mais au milieu de toutes ces illusions, nos principes ne cessent de faire aussi entendre leur voix, et de trouver des témoignages en leur faveur ; et dans toutes ces sanguinaires iniquités, ainsi que dans toutes ces absurdités commises par l'abus des noms, nous voyons toujours que comme c'est une pensée religieuse et un acte de l'esprit, soit en bien, soit en mal, qui est le noyau et le principe des associations humaines, c'est cette même pensée qui se montre à faux et en sens inverse dans tous leurs mouvements et dans toutes leurs révolutions ; c'est-à-dire, que, pour des yeux observateurs, toutes les associations ont commencé et continuent d'être appuyées sur des pensées restauratrices et religieuses, puisque tous les noms que je viens de remarquer et de recueillir parmi tous les faits politiques, ne sont que l'expression défigurée et contournée de ces mêmes pensées ; et malgré eux, les peuples nous montrent ici, comme dans tous les autres exemples, les deux points du niveau. Or, si nous voyons tous les jours les nations s'agiter, se dévouer, et rendre comme un culte à ces noms prétendus divins,

quoique devenus faux et aussi abusifs que sont fausses et abusives les pensées qu'ils nous présentent aujourd'hui parmi les peuples, pourquoi ne voudrions-nous pas que ces peuples eussent pu se conduire avec le même zèle pour des noms vrais, et pour des pensées vraies et vivantes que ces noms auraient renfermées ? Et pourquoi ne pourraient-ils pas se conduire dans un ordre vrai et juste, comme nous voyons qu'ils le font dans un ordre faux et mensonger, puisque, d'après toutes nos observations, on ne peut nier que cet ordre vrai et juste n'ait pété primitivement leur principe ?

Mais à quoi servira-t-il d'avoir montré les conditions indispensables pour remonter à ce terme ? Qui est-ce qui nous écouterait ? Qui est-ce qui nous croira ? Qui est-ce qui les remplira ? Néanmoins je les ai présentées à l'homme, parce que j'ai cru que c'était de mon devoir, quel qu'en dût être le résultat. D'ailleurs, quoiqu'elles soient universellement négligées, on peut dire qu'elles n'en sont pas moins connues. Oui tout le monde les présente ; et pour qu'elles apportassent quelques profits aux hommes, il faudrait que les publicistes et les législateurs s'occupassent davantage de développer devant nous les trésors de l'homme-esprit, dans lesquels seuls se trouveraient la clef et la peinture fidèle de l'association originelle, et qu'à notre tour nous fissions tous nos efforts pour réintégrer en nous ce caractère d'homme - esprit qui, en nous alliant par un pacte naturel avec la véritable volonté générale, nous apprendrait à connaître et à goûter l'unique liberté qui puisse nous satisfaire, et à laquelle toutes les nations aspirent, sans pouvoir jamais l'obtenir par les voies fausses où on les fait marcher.

Et vous, hommes, dont on a si étrangement égaré l'intelligence, quelque peine que ces principes aient à entrer en vous, convenez que si vous en aviez quelques autres à leur opposer, ce ne serait pas au moins ceux dont vos publicistes ne cessent de vous étourdir, et dont la

fausseté vous est si cruellement démontrée par les faits et par l'expérience. Non, hommes, mes frères et mes amis, ce n'est point moi qui vous parle une langue étrangère, quoique vous ayez tant de difficulté à me comprendre ; c'est votre première langue que je vous parle, c'est votre langue maternelle, vous avez seulement négligé de la pratiquer ; mais si vous preniez sur vous de la fixer avec attention, ne doutez pas que bientôt elle ne vous devînt familière et comme naturelle à vos organes ; ce sont, au contraire, toutes ces langues erronées que vous parlent les publicistes et les philosophes de matière qui sont pour vous des langues étrangères, et qui vous empêchent d'entendre et de parler votre propre langue.

DES RELIGIONS

J'ai assez montré dans ma lettre et dans le présent écrit, combien j'étais persuadé que les premières associations humaines avaient été théocratiques, et que tous les gouvernements devraient l'être. J'ai assez fait entendre que c'était là le terme du niveau auquel tendaient toutes les nations, et que cette tendance était la preuve que c'était de ce même niveau qu'elles étaient primitivement descendues, quoique la chose religieuse ait autant dégénéré parmi les hommes que la chose sociale.

Je ne puis m'empêcher de témoigner ici de nouveau ma surprise de ce que parmi toutes les nations civilisées, et parmi tous les gouvernements que l'on nomme policés, nous sommes le seul peuple chez qui la chose religieuse soit absolument étrangère à la chose publique ; chez qui elle ne soit regardée que comme une influence suspecte et dont le souverain ne puisse trop se garantir, et qu'il ne puisse pas tenir trop loin de lui, tandis que, selon nos principes, si elle était pure, il ne pourrait pas trop se rapprocher d'elle, et il ne pourrait rien faire de mieux que de la rendre le régulateur de sa propre marche, puisqu'il ne peut être réellement régulier, ou, ce qui est la même chose, rentrer dans les lois de son origine primitive, qu'autant qu'il deviendra entièrement théocratique. Ainsi le point où il est et le point où il devrait être, sont à une telle distance l'un de l'autre, qu'il y a sûrement une raison cachée de ce phénomène unique dans l'histoire des nations.

Je laisse à d'autres à prononcer si c'est réellement la chose publique qui s'est éloignée de la chose religieuse, ou si c'est la chose religieuse qui s'est éloignée de la

chose publique, et qui veut la laisser livrée à sa propre lumière, pour lui en faire sentir l'insuffisance, ou qui enfin voudrait ramener les nations à leur degré primitif théocratique, en les faisant revenir sur leurs pas, et en leur faisant parcourir d'abord les sentiers de la pure nature.

Quoi qu'il en soit, lorsque je plaide pour le règne théocratique, pris dans sa perfection originelle, je suis bien loin de me laisser conduire dans cette idée par les maximes vulgaires, qui ne regardent la chose religieuse que comme un simple frein politique, qui prétendent qu'il faut une religion aux hommes, si on veut les contenir, et qui ne voient par conséquent dans la chose religieuse qu'un épouvantail que les législateurs font fort bien de montrer au peuple pour l'asservir plus facilement.

Voici, au contraire, ce que je dirais à ceux qui répandraient ces maximes : « Pourquoi avez-vous avili l'homme ? Si vous ne l'aviez pas rendu peuple, nous ne seriez pas dans le cas de le traiter comme tel, et de lui tenir un semblable langage. C'est parce que vous avez fermé en lui toutes les voies de l'intelligence et de la véritable vertu, que vous ne vous trouvez plus envers lui d'autres armes que celle de la crainte et de la déception, et que vous voulez les employer, n'importe à quel prix ; car la fable et le mensonge vous paraissent propres à remplir vos vues tout aussi bien que la vérité, et vous ne vous occupez pas même d'en faire la différence. »

« Mais, pour vous montrer le peu de justesse de vos calculs, vous voyez sous vos yeux la chose publique se soutenir sans cet appui que vous considérez que politiquement, et qui comme tel vous paraissait indispensable. »

« Cessez donc d'être de l'avis de ceux qui, comme Rousseau, veulent étayer l'édifice social avec une religion civile. Comment ce mot pourrait-il entrer dans la pensée, puisqu'au contraire, selon le principe, ce serait le civil même des nations qui pourrait et devrait être religieux ;

et le plus grand malheur des peuples a été, lorsque, par l'abus qu'ils ont fait de la chose religieuse, ils ont mérité de retomber dans leur simple naturalisme qui les égare et les plonge de plus en plus dans le précipice. Gardez-vous encore plus de confondre la chose religieuse avec ce monstrueux fanatisme qui n'a rempli la terre que d'extravagances et de crimes ; et ne voyez en elle que ce lien primitif qui devait embrasser toute la famille humaine et la tenir fixée sur sa base originelle, comme un arbre l'est sur sa racine. »

« Aussi, dirais-je encore à ces hommes égarés : Que savez-vous si lorsque les peuples auront subi leurs temps d'épreuve, la main suprême ne leur rendra pas la chose religieuse plus développée et plus imposante par sa majestueuse virtualité, que lorsqu'elle a été séparée de la chose publique, et par conséquent plus digne encore des hommages et de la confiance des hommes qui, par l'usage libre de leurs facultés, auront été préparés à la recevoir ? Qui vous a dit que si dans sa justice elle a opéré devant vous un jugement si terrible relativement à cette chose religieuse, elle ne puisse pas en rendre un plus terrible encore envers ceux qui auraient été les organes de sa vengeance, et qui, dans ces actes imposants, n'auraient voulu reconnaître que leur propre main et la substituer à la sienne ? Croyez-vous avoir réellement retranché la vigne, parce que vous avez retranché des vigneronns qui se sont rendus répréhensibles ? »

« Croyez-vous aussi satisfaire à tous les besoins de l'homme-esprit par de pompeux établissements pour vos sciences externes, et par des institutions doctorales qui ne s'occupent pas de lui ? Sans doute ces institutions pourraient lui être utiles, si elles savaient lui parler la vraie langue des sciences ; mais loin d'employer ces sciences comme une préparation et une sorte d'initiation de l'homme-esprit aux vérités qui seules sont de son ordre, et qui seules peuvent le nourrir, comme étant seules

sa véritable source, vous le reculez, au contraire, par tous vos efforts dirigés en sens inverse de ce qu'il lui faudrait, puisque ces doctes assemblées, toutes glorieuses qu'elles soient de leur élévation et de leurs lumières, sont bien loin de croire à l'homme-esprit, et sembleraient bien plus avides d'effacer en lui cet imposant caractère, que de lui en faire manifester les fruits ? »

« Croyez, croyez plutôt que la main suprême est trop surveillante et trop puissante dans ses justes compensations, pour ne pas rendre un jour à l'homme-esprit ce qu'il peut perdre par les imprudentes précipitations des hommes ; croyez que si c'est par les imprudences que la chose religieuse qui aurait dû être au sommet et comme le premier mobile de la chose publique, lui est devenue totalement subordonnée ou tout à fait étrangère, l'œil de l'éternelle justice qui ne se ferme point, ne peut manquer de la replacer un jour à son rang naturel, et de lui subordonner à son tour cette chose publique dont elle n'eût jamais cessé d'être le flambeau, si l'homme eût su la conserver dans son intégrité radicale. C'est alors que la clef des associations sera vraiment connue ; c'est alors que les nations découvriront ce point primitif du niveau auquel elles tendent toutes, ainsi que les publicistes même qui veulent les conduire, sans s'être assurés de ce terme fécond et lumineux vers lequel ils devraient tous diriger leurs pas ; c'est alors enfin que les hommes pourront prendre l'idée de cette universelle volonté générale dont on leur fait tous les jours des peintures si mensongères, en ne la composant qu'avec des éléments pris de la volonté humaine. »

Nous ne disons pas pour cela que les hommes profiteront tous de ces merveilles, puisque depuis l'origine des choses nous avons vu qu'ils n'avaient fait qu'abuser de toutes les faveurs qui leur avaient été faites, et de toutes les lumières qui leur avaient été communiquées ; oui, sans doute, ils en abuseront encore ; mais les droits de la

justice ne s'en seront pas moins manifestés, et les hommes qui ne les auront pas reconnus et qui n'en auront pas profité, n'en seront pas moins inexcusables.

Et vous, lecteur, si je ne me suis pas étendu davantage sur le développement des bases sociales que je vous expose dans cet écrit, c'est que je ne vous avais annoncé qu'un Éclair, et qu'il suffisait à mon plan de vous démontrer que l'homme étant esprit, et esprit divin, tout, jusqu'au plus petit détail de son association, avait dû avoir primitivement le caractère théocratique et religieux, d'après cette grande loi du niveau que tous les faits de la nature nous enseignent et nous attestent . D'ailleurs, les principales ramifications de l'arbre social, ainsi que les nuances particulières qui leur sont affectées, ont déjà été développées en grande partie dans la lettre dont j'ai parlé. Si cette lettre renferme, à la vérité, quelques passages, qui, sans être tout à fait étrangers au sujet, auraient pu cependant être réservés pour d'autres écrits où ils tiendraient encore mieux leur place, je dois dire également que les différents principes politiques qui y sont contenus, ont paru assez neufs à quelques penseurs, pour que je ne me reproche pas de les avoir écrits

Mais faut-il vous donner la véritable raison pour laquelle je ne me suis livré à ces deux ouvrages qu'avec réserve, et comme à regret, c'est la persuasion où je suis que l'homme qui retire déjà si peu de fruit des livres en général, en retire encore moins de ceux qui traitent de son association, de ses droits et de sa puissance politique. Si ces livres ne sont pas établis plus solidement que ne le sont ceux des publicistes, ils le trompent, et ce qu'il y aurait de plus pernicieux pour lui, ce serait de les entendre et de les adopter ; s'ils sont appuyés sur la base réelle et primitive comme le sont ceux que je vous présente, il ne les entend plus, ils sont comme inutiles pour lui, parce que les doctrines humaines ont fermé en lui les portes de l'intelligence sur ce grand objet.

Ainsi quelque confiance que j'aie dans les principes que je lui ai exposés, je n'ignore pas cependant qu'il pourrait y avoir pour lui quelque chose de plus profitable, ce serait de mettre en action son être même, et de ne rien négliger pour redevenir complètement homme-esprit, dans la véritable étendue que ce mot comporte. Je le lui ai déjà dit, je le lui répète, et je crois qu'un livre qui à toutes les pages et à toutes les lignes ne contiendraient que cette seule et unique vérité, serait le seul livre qui lui serait vraiment nécessaire.